



5e rapport sur la Traite des Êtres Humains 2024-2025 Risques à l'ère numérique

Mexico, juillet 2025

Autrices:

Dr Clara Luz Álvarez González de Castilla
Dr María Elena Esparza Guevara
Mme Gabriela González García

Données:

Mme Gabriela González García
Lic. Itzel Sánchez Arce
Lic. Mayra Becerril Chávez

Éditeur:

Lic. Lorena Pontones

Design:

Diego Ivan Navarro Vilchis
Lilia Hernández Rodríguez

Traducteur:

Armando Manuel Castorena Espinosa

Révision de traduction:

Sebastián Smith Glover

Indice

1. Chapitre 1. Aperçu actuel de la Traite des Êtres Humains au Mexique

- Un regard historique sur les rapports de Traite
- De quoi parle-t-on quand on parle de Traite ?
- Profil des victimes et principaux moyens de recrutement
- De la communauté au monde : la confiance dans le Conseil Citoyen à l'échelle internationale

2. Chapitre 2. Enfances en danger : tout n'est pas un conte de fées

- Modalités de Traite des enfants et des adolescents
- La pornographie, le débat public
- L'environnement numérique : un espace propice à la Traite
- Des conseils pour protéger nos enfants et adolescents

3. Chapitre 3. Traite à #L'èreDesFemmes

- Fragilités entrelacées
- Formes de recrutement

4. Chapitre 4. Voyageur, il n'y a pas de chemin : migrants en risque de Traite

- Le Mexique comme pays d'origine, de transit et de destination
- La vulnérabilité des migrants
- Tissage de réseaux de protection

Présentation

Avec l'engagement ferme qui nous caractérise, et avec la conviction que la lutte contre la Traite des Êtres Humains est une cause qui interpelle tant la société que les institutions, le Conseil Citoyen pour la Sécurité et Justice de la Ville de Mexico présente le 5^e rapport sur la Traite des Êtres Humains au Mexique. Ce rapport met l'accent sur les résultats de l'attention portée par notre Ligne et Chat national contre la Traite des Êtres Humains avec un soutien psychologique et juridique gratuit disponible 24 heures sur 24, 365 jours par an, ainsi que les enjeux et propositions pour renforcer nos actions.

Nous tenons à remercier la Cheffe du Gouvernement de la Ville de Mexico, Clara Brugada Molina, pour son soutien ferme à la persécution de ce crime, en encourageant la participation active de la société à dénoncer de toute activité suspecte, permettant ainsi une collaboration étroite avec les autorités en matière de sécurité et justice pour enquêter et sanctionner les responsables.

Au Conseil Citoyen, nous savons que la Traite des Êtres Humains est une responsabilité collective. Chaque dénonciation, chaque action préventive, chaque personne qui rejoint cette cause nous rapproche d'un Mexique où personne ne sera victime de ce crime. C'est la raison pour laquelle notre travail ne s'arrête pas à l'assistance psychologique et juridique, mais également à la création des liens stratégiques comme la collaboration avec le Secrétariat de la Sécurité Citoyenne et le Bureau du Procureur Général de Justice de la Ville de Mexico, afin d'offrir des interventions immédiates et unifiées ; car nous savons que dans le cas de la traite, chaque minute compte.

Avec d'autres organisations de la société civile et le secteur privé, nous travaillons en faveur de l'enfance et de l'adolescence pour la prévention et l'attention à ceux qui ont été victimes ou à risque. Ainsi qu'à la recherche de refuges et centres d'hébergement pour les personnes qui cherchent de la réinsertion sociale. De même, nous cherchons à l'autonomisation des personnes à travers des campagnes de prévention qui élargissent les connaissances sur le sujet.

Ne normalisons pas la Traite, ne la rendons pas invisible. Il est de notre devoir de nous renseigner, d'agir et de signaler. Ensemble, nous pouvons construire un futur où la dignité humaine soit inaliénable et la traite, l'ignominie du passé.

Clara Luz Álvarez González de Castilla
**Secrétaire exécutive du Conseil Citoyen pour la
Sécurité et la Justice de la Ville de Mexico**

Prologue

L'Office des Nations unies contre la drogue et le crime (UNODC) au Mexique met en avant le fait que la Traite des êtres humains, portée majoritairement par de groupes criminels, représente l'un des principaux enjeux auxquels la société est confrontée à l'échelle nationale et internationale ; ce crime augmente à mesure que la pauvreté, l'inégalité, les conflits armés et le réchauffement climatique laissent un nombre croissant des personnes vulnérables face à l'exploitation, quelque que soit les enfants, les adolescent-e-s et les femmes étant les plus touchées.

Ceci entraîne un besoin urgent d'intensifier les réponses des autorités et du système de justice pénale afin de démanteler les réseaux criminels, ainsi qu'à étendre les efforts au-delà des frontières pour secourir les victimes et garantir que les survivants reçoivent le soutien nécessaire.

UNODC au Mexique, en partenariat avec le Conseil Citoyen pour la Sécurité et la Justice de la Ville de Mexico, lance un appel à renforcer la coopération internationale, à améliorer l'identification et protection des victimes, et à promouvoir des stratégies fondées sur des données pour combattre cette forme d'esclavage moderne.

Les agences de poursuite, y compris les forces policières, police aux frontières, les organismes internationaux et les forces spécialisées, peuvent jouer un rôle actif en utilisant les plateformes numériques et en menant des actions de proximité dans des lieux stratégiques, comme les gares routières et zones à haut trafic.

Également, il est essentiel de mettre en œuvre des campagnes de prévention et sensibilisation qui intègrent les différents canaux de signalement disponibles. À cet égard, en partenariat avec le Conseil Citoyen, nous avons travaillé main dans la main pour impulser ces sujets dans l'agenda public et approfondir la portée des signalements reçus à travers de la Ligne et Chat Nationaux contre la Traite des êtres humains.

Votre participation active nous aide à fermer le clivage entre la portée mondiale de la campagne et les réalités locales, en veillant à que celle-ci résonne efficacement auprès des personnes concernées par ce crime.

Office des Nations unies contre la drogue et le crime au Mexique.

Introduction

Le 5^o rapport sur la Traite des Êtres Humains du Conseil Citoyen pour la Sécurité et la Justice de la Ville de Mexico offre un panorama complet des actions menées de janvier 2024 à juin 2025 pour faire face à l'un des crimes les plus graves contre la dignité humaine.

À travers de la Ligne et Chat Nationaux contre la Traite des Êtres Humains (800 5533 000), ce document rassemble les données essentiels sur les dénonces reçues, l'assistance apportée aux victimes, soit en forme d'orientation, soutien psychologique ou d'accompagnement juridique, et les cas transmis aux autorités, mettant en avant l'engagement constant du Conseil Citoyen pour la prévention, la prise en charge et l'éradication de ce crime.

Ce rapport ne se limite pas à la présentation des résultats quantitatifs, mais reflète ainsi les principales tendances qui grimpent et les découvertes en modalité de Traite qui se trouvent au Mexique et à l'échelle mondiale, car le Conseil Citoyen reçoit également des rapports d'autres pays. Parmi eux, nous relevons l'usage croissant des plateformes numériques pour le recrutement des victimes, l'impact sur les enfants et adolescentes, les dynamiques de genre qui perpétuent la vulnérabilité et les risques spécifiques auxquels sont confrontés les migrants. Chaque chapitre du rapport est conçu pour fournir un diagnostic clair, étayé par des données et témoignages recueillis par le Conseil Citoyen qui démontrent l'impact humain de cette problématique et les domaines prioritaires d'intervention.

De plus, le rapport propose des stratégies concrètes pour renforcer la réponse depuis la société civile, notamment en améliorant la détection des cas de traite, renforçant l'éducation et la prévention comme communauté pour produire une coordination plus efficace entre secteurs. Ce rapport est une invitation à l'action collective, dirigée aux autorités, aux organisations de la société civile, au monde académique, au secteur privé et à la citoyenneté avec lesquels le Conseil Citoyen réaffirme son engagement d'être un pont vers la justice et l'espoir pour ceux qui en ont le plus besoin.

Constats

Grâce au contact direct avec les victimes à travers de la Ligne et le Chat Nationaux contre la Traite des Êtres Humains (LNCTP), il a été possible non seulement de recueillir des données statistiques à partir des cas signalés, mais aussi d'identifier des tendances émergentes qui permettent de mieux comprendre l'évolution et les nouvelles formes que prend le phénomène de la Traite des êtres humains. Dans ce 5^e rapport sur la Traite des Êtres Humains 2024-2025, les constats suivants ont été relevés :

- **Faible identification du crime de Traite des Êtres Humains** : la population continue de méconnaître ce qu'est réellement la traite, la confondant souvent avec d'autres crimes tels que le trafic de drogues, le trafic de migrants ou les enlèvements. Ce constat met en lumière la nécessité de renforcer les campagnes d'information et de prévention sur ce crime, ce qui facilitera l'identification et la protection des victimes.
- **Vulnérabilité accrue des mineur-e-s face à la croissance exponentielle du matériel d'abus sexuel sur enfants (pornographie infantile)** : face à l'intégration croissante des nouvelles générations dans les plateformes numériques, les risques d'exposition à différents crimes ont augmenté, notamment l'exploitation sexuelle par la production et la diffusion de contenus numériques comme des photos et des vidéos.
- **Utilisation des nouvelles technologies et recrudescence du recrutement via des plateformes numériques (réseaux sociaux et jeux vidéo)** : les dénonciations mettent l'accent sur le fait que les principaux canaux de contact sont les réseaux sociaux comme Facebook et Instagram, des applications comme Litmatch (destinée à faire des rencontres ou se faire des amis), et des jeux vidéo comme Roblox et Free Fire. Ces plateformes servent comme un premier point de contact, mais les crimes se concrétisent souvent par WhatsApp et Telegram, où des contenus intimes des mineur-e-s sont demandés ou partagés.
- **Féminisation du crime** : les femmes et les filles continuent à en être les principales victimes. Elles représentent environ 62 % des cas signalés. Les formes de traite les plus courantes pour ce groupe sont l'exploitation sexuelle, la servitude domestique et le mariage forcé. La manipulation affective (ou séduction amoureuse) reste un mode de recrutement

fréquent dans les cas de prostitution forcée ou d'autres formes d'exploitation sexuelle.

- **Stigmatisation de genre dans la Traite :** alors que les femmes sont sexualisées dans les cas de traite, les hommes sont principalement exploités dans le travail forcé, en particulier dans le secteur agricole et dans le milieu urbain, dans des activités telles que le recouvrement illégal de dettes, où ils sont obligés d'utiliser leur force physique pour intimider ou heurter les débiteurs.
- **Réseaux transnationaux de Traite :** on constate une tendance à la hausse de recrutement des individus d'autres nationalités (principalement de La Colombie, Le Venezuela et Le Honduras) avec la promesse de légaliser leur situation migratoire en échange de prétendus emplois, qui se révèlent d'être des situations de Traite.
- **Convergence des crimes entre Traite et trafic des personnes :** il devient de plus en plus fréquent qu'un passeur, payé pour aider des personnes à traverser illégalement une frontière, devient ensuite leur exploiteur. Ceci s'explique par le fait que la traite et le trafic de migrants prennent souvent les mêmes routes migratoires.
- **Exploitation multidimensionnelle :** les réseaux de traite ont évolué au point d'imposer plusieurs formes d'exploitation simultanées à une même victime.
- **La coopération internationale, indispensable pour lutter contre la Traite :** la dimension transnationale du crime rend encore plus difficile la localisation des victimes et de leurs agresseur-euse-s, ainsi que la sanction des responsables. Cela représente un défi majeur pour les pays, les gouvernements et les organisations internationales, qui doivent comprendre les modes opératoires de ces réseaux et collaborer étroitement pour les affronter et les sanctionner.

Chapitre 1. Aperçu actuel de la Traite des Êtres Humains au Mexique

Au Conseil Citoyen pour la Sécurité et la Justice de la Ville de Mexico, notre objectif est clair : construire une ville où l'accès à la sécurité et à la justice soit garanti pour toutes et tous, sans distinction de condition, d'origine ou de circonstances. Pour y parvenir, il est essentiel d'œuvrer dans le domaine de la prévention, à l'écoute citoyenne et à la production d'informations utiles, comme le représente ce 5^e Rapport sur la Traite des Êtres Humains 2024-2025.

Ce chapitre ne présente pas seulement un recueil des données historiques et actuelles issues des signalements citoyens reçus et traités à travers de notre Ligne et Chat Nationaux contre la Traite des Personnes (LNCTP). Il démontre également l'effort collectif, la lutte et l'engagement que le Conseil Citoyen poursuit jour après jour pour garantir qu'aucune personne dans notre pays ne soit victime de ce crime qui porte atteinte à la dignité humaine.

Le Conseil Citoyen continue de renforcer l'accompagnement spécialisé destiné aux victimes de ce crime, afin de favoriser des environnements plus sûrs où la traite ne puisse trouver ni lieu ni terrain favorable. C'est dans ce contexte que nous avons mis en œuvre des stratégies intégrales, en collaboration avec d'autres organisations, telles que la formation continue, afin de garantir une réponse immédiate, efficace, et de rendre visible cette problématique avec la participation active de la société.

Ce rapport, en plus de documenter les cas traités, invite à réfléchir aux vulnérabilités dont se servent les trafiquant-e-s pour approcher leurs victimes, ainsi qu'aux nouveaux contextes dans lesquels se trouve la traite, notamment l'environnement numérique. Ces dynamiques rendent indispensable une approche centrée sur l'humain, afin de démanteler les réseaux criminels qui se nourrissent des besoins et des espoirs de personnes.

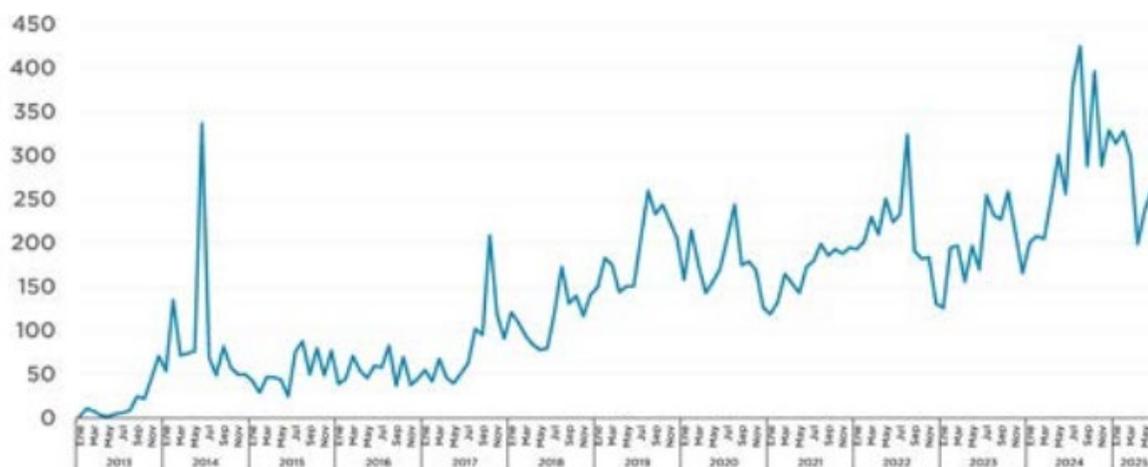
Par Cecilia Flores de Chamlati

**Militante citoyenne, conseillère en communication du
Conseil Citoyen et coordinatrice de Fuerza Pedregal**

Un regard historique sur les rapports de Traite

Depuis que le Conseil Citoyen a commencé à opérer la Ligne et Chat Nationaux contre la Traite des Êtres Humains en 2013 et jusqu'à présent, 21,579 rapports de Traite ont été traités.

Graphique 1. Appels à la Ligne et Chat Nationaux contre la Traite entre 2013 et 2025



Source : Conseil Citoyen
Période de 2013 au 30 juin 2025

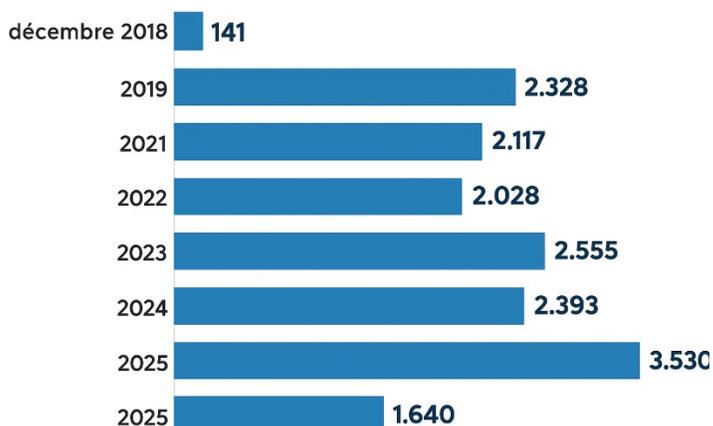
À partir de janvier 2019, sous le mandat du Président du Conseil, Dr. Salvador Guerrero Chiprés, des nouvelles modalités de lutte contre la Traite ont été mises en œuvre, afin de consolider la Ligne et Chat Nationaux contre la Traite du Conseil Citoyen (LNCTP) comme un modèle unique au monde, porté à l'échelle internationale, et reconnu par l'UNODC.

Cette transformation a eu comme résultat un chiffre de 16,730 individus traités entre le 1er décembre 2018 et le 30 juin 2025, une augmentation importante vis-à-vis d'autres périodes.

Le travail du conseil citoyen s'est renforcé à travers de la collaboration interinstitutionnelle avec des autres organisations du secteur civil et privé, ainsi qu'avec des organismes internationaux essentielles dans le combat contre la Traite, comme l'UNODC au Mexique. De même, il a été essentiel une coordination

importante avec les autorités et la sensibilisation de la citoyenneté pour rendre visible ce crime, mettant en avant l'importance de la dénonciation.

Graphique 2. Nombre total des personnes servies par la Ligne et Chat Nationaux contre la Traite entre décembre 2018 et juin 2025



Source : Conseil Citoyen
Période de décembre 2018 au 30 juin 2025

“Nous vivons bien souvent enfermés dans nos besoins personnels, en ignorant d'autres réalités douloureuses qui se déroulent autour de nous. Au cours de ces seize années au sein du Conseil Citoyen, j'ai vu s'ouvrir une précieuse fenêtre permettant de donner la parole aux citoyennes et citoyens, et, dans de nombreux cas, d'offrir liberté et espoir aux victimes de ce crime.

Pour moi, être la voix de celles et ceux que l'on a réduit-e-s au silence est une responsabilité qui, en tant que professionnelle du droit, me remplit de fierté. Je suis conscient qu'il s'agit d'un chemin long, difficile et rempli d'obstacles, mais nous avons commencé à avancer pour celles et ceux qui, malheureusement, se taisent encore aujourd'hui.”

José Gabriel Téllez Rivas
Agent Citoyen

De quoi s'agit-il quand on parle de Traite ?

Il existe différentes formes de traite des personnes qui touchent les enfants, les adolescents, ainsi que les adultes de tout âge. À ce titre, la Loi générale pour prévenir, sanctionner et éradiquer les crimes en matière de traite des personnes, ainsi que pour la protection et l'assistance aux victimes de ces crimes définit ce crime comme : **“une action ou une omission intentionnelle de la part d'une ou plusieurs personnes visant à recruter, séduire, transporter, transférer, retenir, livrer, recevoir ou héberger une ou plusieurs personnes, à des fins d'exploitation.”**

Pour des multiples raisons, il a été envisagé d'inclure dans les chiffres de la Traite des Êtres Humains des rapports de la LNCTP, les données concernant les appels que nous avons reçus concernant des plaintes et dénonciations liées à la collecte ou à la distribution de matériel d'abus sexuel aux mineurs. Parmi les raisons pour lesquelles différencier la pornographie juvénile (matériel d'abus sexuel juvénile) du reste des modalités de Traite, on peut notamment signaler : (1) la tendance à la hausse dans les rapports du Conseil Citoyen, (2) parce que c'est un crime dans lequel l'exploitation se déroule dans un contexte numérique; contrairement au reste des modalités de Traite qui impliquent le transfert physique ou la détention des victimes, en pornographie juvénile tout se déroule en ligne, et (3) car même si le code pénal fédéral le considère actuellement comme un crime distinct de la Traite des êtres humains, la loi générale contre la traite le considère comme traite, une approche partagée par le Conseil citoyen, qui met l'accent sur la protection et l'assistance des victimes et des enfants.

En raison de ces particularités, on a consacré un chapitre spécifique et distinct à ce sujet dans ce rapport, où nous aborderons cette question plus en détail, en soulignant que le Conseil citoyen estime que le fait de ne pas la traiter correctement comme un trafic peut limiter l'accès des victimes à la pornographie juvénile (matériel d'abus sexuel juvénile) aux mécanismes de protection mises en place dans la Loi Générale contre la Traite, ainsi que les programmes spécifiques pour sa récupération. Ceci pourrait produire un espace vide dans leur prise en charge globale, sous-estimant la gravité et le contexte d'exploitation de

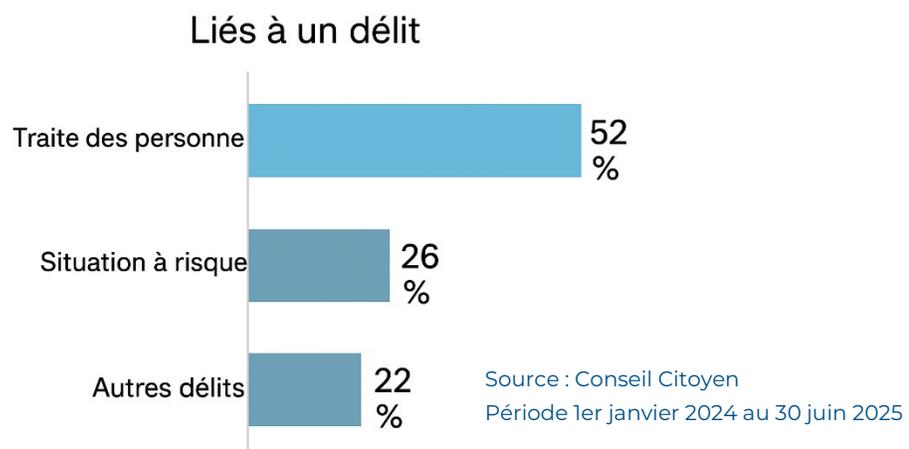
tels contenus. En conséquence, ce rapport modifie la méthodologie d'évaluation des signalements que nous recevons.

Dès le 1er janvier 2024 et jusqu'à le 30 juin 2025 nous avons reçu **5,170 appels** à travers de la LNCTP qui comprennent, dans un **44%** des rapports liés à un crime, et le reste (**56%**) s'agit des services d'information (p.ex, conseils juridiques et psychologiques, services du Conseil et ses campagnes).

Sur l'ensemble des rapports du Conseil dont les personnes signalent ce qu'elles croient être de la Traite des êtres humains, **52% sont, en effet, des crimes liés à la Traite des Êtres Humains** (1,186 rapports), 26% sont liés à une situation de risque, et 22% sur d'autres crimes (p.ex enlèvement d'enfants, séquestration, trafic des personnes).

Usuellement, on confond la Traite des Êtres Humains avec le trafic des personnes, mais ce n'est pas pareil, car la différence se trouve dans l'exploitation et le consentement. Tout d'abord, dans la Traite, l'objectif est l'exploitation de la victime et on y retrouve l'usage de la violence ; en outre, dans le trafic des personnes l'objectif consiste à l'entrée des personnes de manière irrégulière à un pays duquel elle n'est pas ni ressortissante ni résidente et la relation se fait avec la volonté de qui embauche le service. Bien qu'il s'agisse de crimes différents, ils sont souvent liés car les trafiquants peuvent devenir en trafiquants d'êtres humains, et les victimes de trafic peuvent devenir la cible de la Traite, comme nous le verrons dans le chapitre correspondant.

Graphique 3. Classification des signalements reçus par la Ligne et Chat Nationaux contre la Traite des êtres humains



Il reste encore beaucoup à faire pour sensibiliser les citoyens à la Traite afin qu'ils puissent l'identifier et la signaler avec force. Pour lutter contre la traite, il est essentiel que notre entourage puisse identifier les victimes potentielles de la traite dans son environnement, même si elles semblent travailler ou fournir un service bénévolement. Nous devons être attentifs aux signes de coercition et de contrôle qui indiquent la traite.

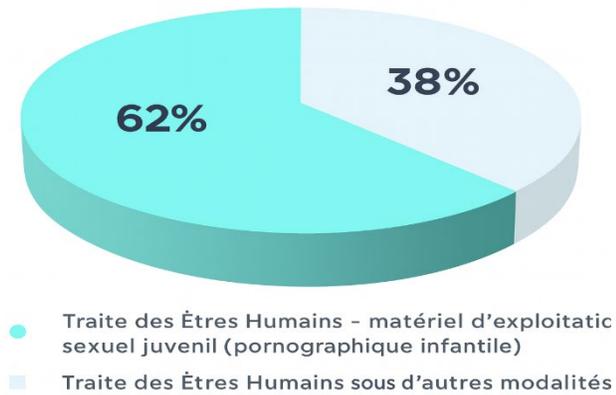
L'importance des appels reçus par le LNCTP se trouve dans le fait que les collaborateurs, qui bénéficient d'une formation continue sur le sujet, peuvent identifier des caractéristiques d'un crime de traite. Une fois le crime identifié par le Conseil Citoyen, ils peuvent :

- Offrir une protection adaptée et une prise en charge spécialisée (psychologique, juridique et sociale) aux victimes potentielles.
- Interpeller les autorités afin qu'elles exigent l'application des lois et des traités internationaux pertinents, d'une part pour secourir les victimes, et d'autre part pour poursuivre les trafiquants et démanteler les réseaux criminels.
- Contribuer à la prévention grâce à des campagnes et des conseils de nos conseillers téléphoniques pour alerter les citoyens sur les signes de Traite.

Parmi les signalements classés comme Traite des Êtres Humains au Conseil Citoyen du 1er janvier 2024 au 30 juin 2025, **62 % ont été générés dans l'environnement numérique, comme la pornographie infantile (matériel d'abus sexuel sur mineur).**

Les **38 %** restants sont divisés entre **huit autres formes diverses** de Traite détectées par le LNCTP, notamment la prostitution et d'autres formes d'exploitation sexuelle, ainsi que le travail ou les services forcés.

Graphique 4. Modalités de Traite reçues dans les rapports du LNCTP



Source : Conseil Citoyen
Période 1er janvier 2024 au 30 juin 2025

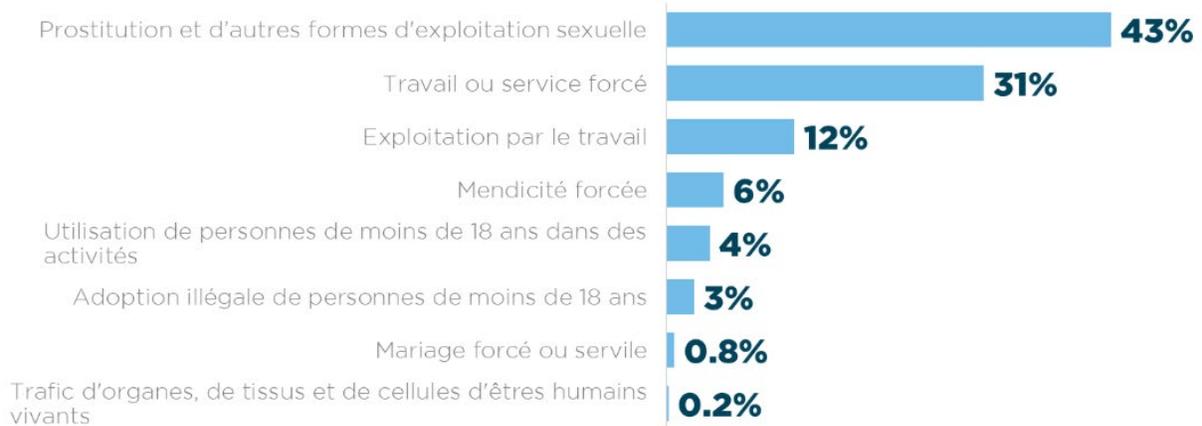
“L'exploitation est rarement évidente. Elle se manifeste par des mécanismes très subtils, impliquant une manipulation émotionnelle ou économique. La honte et le manque de clarté des souvenirs des victimes n'invalident pas leur expérience.

Comprendre et appliquer une approche globale fondée sur l'écoute active et le respect de la dignité et des droits humains de la victime est essentiel pour garantir une prise en charge sans stigmatisation et restaurer le pouvoir sur son histoire.”

Norma Nelly Linares Padrón
Conseillère téléphonique du LNCTP

Graphique 5. Principales modalités de Traite commises à l'encontre des personnes, reçues dans les rapports du LNCTP

Sur les 38 % de modalités diverses, le Conseil a principalement reçu des signalements pour:



Source : Conseil Citoyen
Période 1er janvier 2024 au 30 juin 2025

Profil des victimes et principaux moyens de recrutement

Du nombre total de victimes identifiées dans les rapports du Conseil Citoyen, les données clés suivantes sont connues :

En ce qui concerne la nationalité des victimes de Traite, on constate qu'elles proviennent de **17 pays différents**, premièrement par le Mexique, suivi du Honduras, du Guatemala, de la Colombie et du Venezuela.

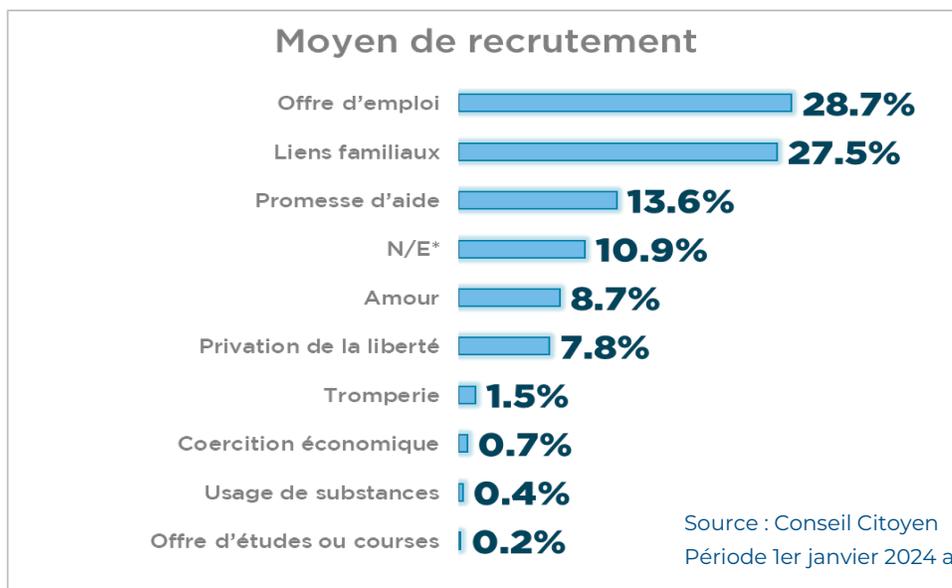
Parmi les **victimes de nationalité mexicaine** (67,1 %), les États d'origine principalement identifiés étaient : Ville de Mexico (27 %), l'État de Mexico (11 %), Veracruz (7 %), Jalisco (5 %) et Chiapas (4 %).

Nationalité	%
Mexicaine	67,1%
N/E*	10,1%
Hondurienne	4,4%
Guatémaliennne	3,6%
Colombienne	3,5%
Vénézuélienne	2,7%
Salvadorienne	2,5%
Brésilienne	1,0%
Péruvienne	0,7%
Indienne	0,4%
Paraguayenne	0,4%
Bélizéenne	0,2%
Équatorienne	0,2%
Espagnole	0,2%
Nicaraguayenne	0,2%
Russe	0,2%

Source : Conseil Citoyen
Période 1er janvier 2024 au 30 juin 2025

À l'échelle nationale, on observe que, de manière générale, dans toutes les formes de Traite, à l'exception du matériel d'exploitation sexuelle des enfants (pornographie infantile), qui sera analysé séparément, le principal moyen d'attirer les victimes est l'offre d'emploi.

Graphique 6. Principaux moyens de recrutement des victimes



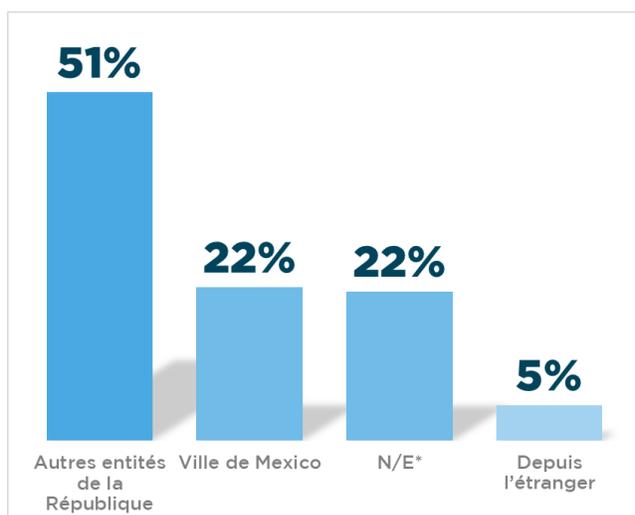
Source : Conseil Citoyen
Période 1er janvier 2024 au 30 juin 2025

De la communauté au monde : la confiance dans le Conseil des citoyens au niveau international

La confiance des citoyens envers le Conseil Citoyen est essentielle et se reflète dans le fait que nous ne traitons pas seulement les rapports de Mexico et d'autres États du Mexique, mais que nous fournissons également des services aux personnes à l'étranger.

266 rapports ont été reçus de l'étranger en provenance de **33 pays différents**, dont 64 % des États-Unis d'Amérique.

Graphique 7. D'où nous appelle-t-on au LNCTP ?



Principaux pays	%
États-Unis	64%
Colombie	6%
Guatemala	5%
Venezuela	3%
Canada	2%
Ecuador	2%
Inde	2%
Argentine	2%
Le Salvador	2%
Honduras	2%
Nicaragua	2%

Source : Conseil Citoyen
Période 1er janvier 2024 au 30 juin 2025

Pour clôturer ce chapitre, il est important de mentionner que, dans le cadre des actions menées par le Conseil Citoyen, la victime bénéficie d'un accompagnement juridique afin qu'elle puisse se présenter devant l'autorité compétente avec l'un de nos avocats et déposer plainte, engageant ainsi la

procédure pénale correspondante. À cet égard, du 1er janvier 2024 au 30 juin 2025, le Conseil Citoyen a apporté son soutien au public dans **66 dossiers d'enquête**.

Alliance stratégique

“Notre collaboration avec le Conseil citoyen pour la Sécurité et la Justice de la Ville de Mexico a débuté en 2017 et constitue un partenariat essentiel dans nos activités de prévention de la criminalité et d'aide aux victimes.

La ligne d'assistance téléphonique nationale et le Chat contre la Traite des Êtres Humains constituent un outil essentiel de nos programmes de prévention. Grâce à cette plateforme, nous avons pu proposer des informations, des conseils et des ressources aux populations vulnérables à ce crime, leur offrant ainsi une solution sûre vers laquelle se tourner si elles ont besoin d'aide ou si elles identifient une situation d'exploitation. Cet outil renforce la capacité d'action

EL POZO DE VIDA

Chapitre 2. Enfances en danger : tout n'est pas un conte de fées

Save the Children et le Conseil Citoyen œuvrent quotidiennement à la prévention, à la sensibilisation, à l'identification et au traitement des situations où les enfants et les adolescents subissent des violations de leurs droits, telles que les abus, la violence et l'exploitation sexuelle. Ce partenariat a permis à davantage de personnes, même en situation de mobilité humaine, d'accéder à une assistance juridique et à un soutien psychologique auxquelles elles n'auraient pas eu accès autrement. Chez Save the Children, nous apprécions et reconnaissons cette collaboration et continuerons à mener des actions conjointes pour contribuer à la construction d'un pays plus sûr pour les enfants et les adolescents.

Dirk Glas
Save the Children

Lorsqu'on parle d'enfants, on parle de la population la plus vulnérable. Le développement physique, psychologique, social et structurel d'un enfant ou d'un adolescent dépend encore des adultes qui l'entourent pour lui assurer les soins nécessaires à sa survie. Ils manquent d'autonomie ou de capacité juridique pour se défendre ou échapper à des situations mettant en danger leur intégrité physique ou mentale.

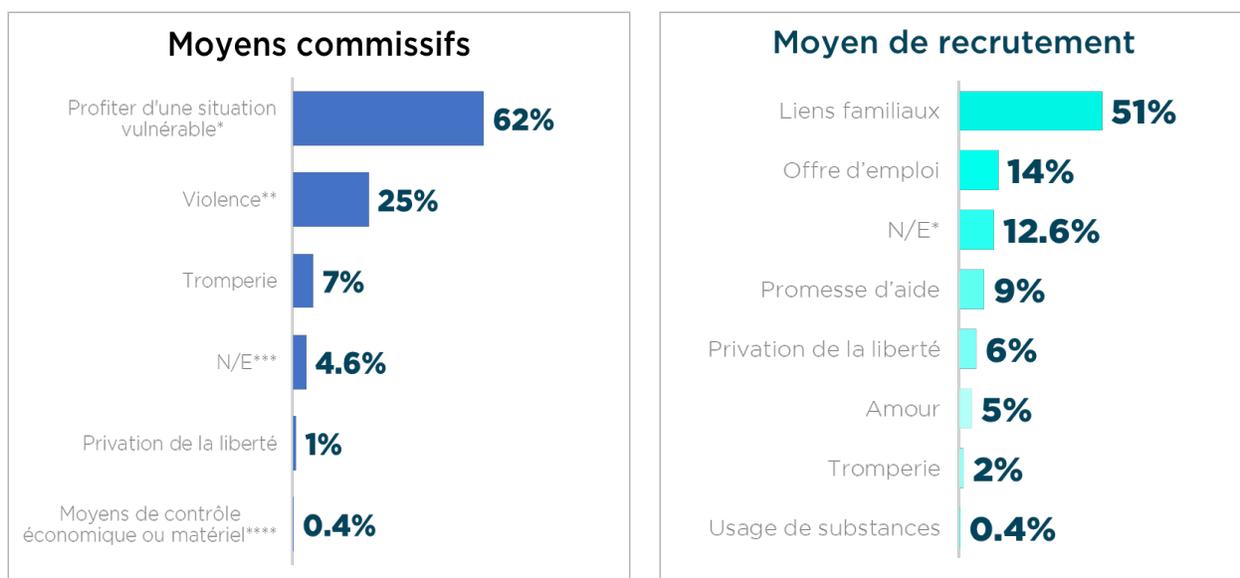
Les enfants et les adolescents sont encore susceptibles d'être trompés, car leur développement cognitif limite leur capacité à identifier les mensonges et les manipulations ; par conséquent, ils n'ont pas encore l'autonomie ou la capacité juridique de se défendre ou d'échapper à des situations qui mettent en danger leur intégrité physique ou mentale.

Pour mieux visualiser l'impact des différentes formes de traite, ce chapitre présente : (1) des données pertinentes sur les formes de Traite des Êtres Humains qui touchent les enfants et les adolescents, à l'exclusion du matériel d'abus sexuel sur mineurs (pornographie infantile) ; (2) des chiffres et des informations spécifiquement révélés par les rapports reçus par le Conseil Citoyen sur le matériel d'abus sexuel juvénile (pornographie infantile), à l'exclusion d'autres formes de traite ; (3) des aspects importants à prendre en compte vis-à-vis l'environnement numérique qui peuvent donner lieu à des risques de traite des enfants et des adolescents ; et (4) des conseils pour protéger les enfants et les adolescents dans l'environnement numérique lié à la traite, destinés aux parents.

Modalités de Traite des enfants et des adolescents

Les données du Conseil Citoyen concernant les différentes modalités de Traite des enfants, autres que le matériel d'abus sexuel juvénile (pornographie infantile), montrent que **dans 51 % des cas, les enfants ont été recrutés par leur propre famille**, profitant de leur situation vulnérable dans 62 % des dénonciations déposés :

Graphiques 8 et 9. Méthodes d'engagement et moyens d'attirer les enfants et les adolescents



Source : Conseil Citoyen
Période 1er janvier 2024 au 30 juin 2025

C'est pourquoi, au Conseil Citoyen, nous savons que nous devons unir nos efforts pour assurer la protection de nos enfants, et la lutte contre la Traite n'est pas l'exception.

Les victimes de la traite des enfants et des adolescents sont majoritairement **des femmes (56 %)**, tandis que **44 % des victimes sont des garçons**.

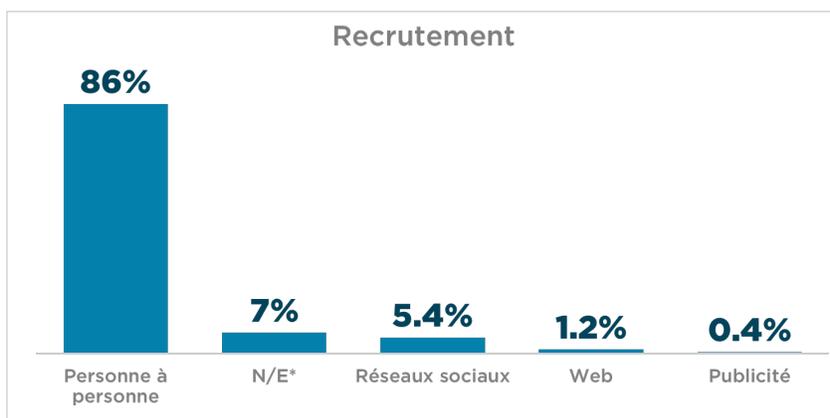
Alliance stratégique

El Ejército de Salvación et le Conseil des citoyens travaillent ensemble pour prévenir la Traite des êtres humains. Ils unissent leur expérience et leur engagement pour préserver la dignité des personnes les plus démunies. Ensemble, nous construisons une société plus sûre et plus humaine.

EJÉRCITO DE SALVACIÓN

La principale forme de recrutement est le recrutement **de personne à personne** dans **86 % des cas**.

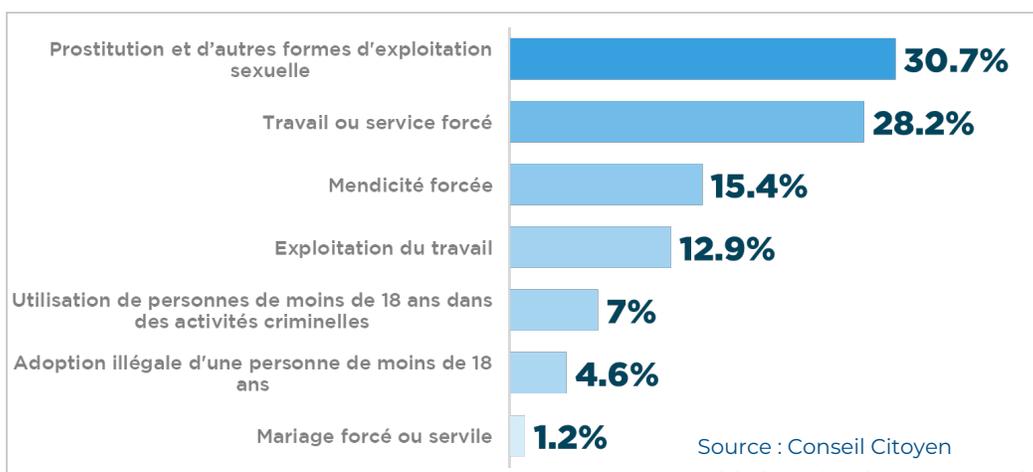
Graphique 10. Formes de collecte



Source : Conseil Citoyen
Période 1er janvier 2024 au 30 juin 2025

Les principales finalités de la Traite des victimes mineures signalées au Conseil Citoyen sont **la prostitution et d'autres formes d'exploitation sexuelle (30,7%)**, suivies du **travail ou des services forcés (28,2%)** et de **la mendicité forcée (15,4%)**.

Graphique 11. Modalités de Traite d'enfants et d'adolescents (hors matériel d'abus sexuel juvénile/pornographie infantile)



Source : Conseil Citoyen
Période 1er janvier 2024 au 30 juin 2025

Dans ces cas, la principale forme de recrutement signalée via le LNCTP est le recrutement **de personne à personne**. Dans les cas impliquant des enfants et des adolescents, il est important de privilégier la protection immédiate des victimes, en veillant toujours à la protection des droits

des mineurs. Donc, la collaboration du Conseil Citoyen s'étend au-delà du Parquet dans ces situations, incluant également la notification au Bureau du Procureur Général pour la Protection de l'Enfance et de l'Adolescence correspondant à l'État où les faits se produisent, afin de fournir une protection spéciale et des mesures pour prévenir les préjudices et assurer leur sécurité. Les principales finalités de la Traite des mineurs signalées au Conseil Citoyen sont la prostitution et d'autres formes d'exploitation sexuelle (30,7 %), suivies du travail ou des services forcés (28,2 %) et de la mendicité forcée (15,4 %).

Le Conseil Citoyen met à disposition son Centre de Réadaptation Émotionnelle aux enfants et aux adolescents, un espace sûr et professionnel où un soutien psychologique est apporté pour aider les personnes à surmonter les situations difficiles et favoriser leur bien-être émotionnel grâce à des séances de thérapie brèves et gratuites et à un accompagnement psychologique pour surmonter les expériences liées à la Traite.

En particulier dans les cas de travail forcé, de mendicité et d'exploitation des enfants, nous devons sensibiliser les citoyens, car ces comportements criminels envers les mineurs sont malheureusement largement répandus dans notre société. C'est la raison pour laquelle, au Conseil Citoyen, nous insistons sur ce point par des messages et des déclarations fortes sur les réseaux sociaux et dans les médias, afin d'appeler constamment à la sensibilisation.

Héros ou méchant ?

“Je n'oublierai jamais ce premier 10 mai, alors que je travaillais au Conseil Citoyen. Une dénonciation anonyme concernant l'exploitation sexuelle et la pornographie infantile dans l'État de Mexico a déclenché une opération qui a permis l'arrestation non seulement du pédophile, mais aussi du père des enfants, complice du crime. En ce jour aussi emblématique de notre culture que la fête des Mères, quelqu'un avait choisi de célébrer le crime, mais un autre avait choisi de mettre fin aux cauchemars de ces enfants. Que faire ? Choisir de sauver une vie ! “

Programme “Ensemble contre la Traite des êtres humains.

La pornographie, le débat public

Or, parmi les types de traite d'enfants et d'adolescents, il existe un sous-type qui n'est pas toujours classé comme tel par toutes les autorités chargées de poursuivre ce crime au niveau national. Il s'agit de la pornographie infantile, plus connue sous le nom de **matériel d'abus sexuel juvénile (MASJ)**, un terme plus approprié conçu par des organisations de la société civile pour renommer le crime de pornographie infantile. Le Conseil Citoyen d'adhérer à ce terme, car dans la pornographie adulte, le consentement peut être présent pour être photographié ou enregistré. À rebours, ce ne sera jamais le cas pour les enfants et les adolescents, qui ne peuvent légalement consentir à aucune relation, enregistrement ou diffusion de leurs images à caractère intime. Par conséquent, toute photo ou vidéo d'un enfant ou d'un adolescent à caractère sexuel constitue une preuve, pour les autorités, qu'il a été victime d'abus sexuel.

Un enfant ou un adolescent ne pourra jamais consentir à des images ou des vidéos à caractère intime. Toute photo ou vidéo explicite d'un enfant ou d'un adolescent constitue la preuve qu'il a été victime d'exploitation sexuelle.

C'est la raison pour laquelle, dans ce cinquième rapport, nous voulions créer une section spécifique pour présenter les données dont dispose le Conseil Citoyen sur ce type de matériel et de démontrer l'évolution de notre méthodologie de mesure de la Traite des Êtres Humains depuis l'année dernière. **Nous avons choisi de gérer légalement tous les signalements que nous recevons concernant le MASJ**, les abus sexuels sur enfants (abus d'enfants) ou la Traite des êtres humains. Ce changement de classification s'explique par des raisons extrêmement importantes :

1. La croissance exponentielle des abus sexuels sur enfants dans notre société ; pour cela, au Conseil Citoyen, nous souhaitons soutenir cette grave tendance à la consommation afin de la combattre.
2. L'approche globale de protection et d'assistance aux victimes, que nous mettons en avant.

3. L'intérêt supérieur des mineurs, auquel nous accordons également une grande importance.

Le Conseil Citoyen oriente ses actions par une approche centrée sur la protection globale des victimes et des mineurs.

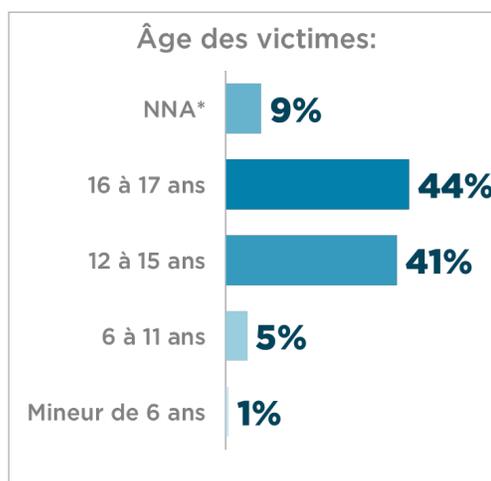
Toute dénonciation reçue concernant la pornographie infantile est considérée comme Traite selon les articles 16 et 17 de la Loi Générale contre la Traite.

Entre janvier et juin 2025, le Conseil citoyen a recensé **696 victimes de matériel d'abus sexuel juvénile**. Le nombre de dénonciations a **augmenté de 86 %** en 2025 par rapport au premier semestre de 2024.

Graphique 12. Sexe des victimes



Graphique 13. Âge des victimes



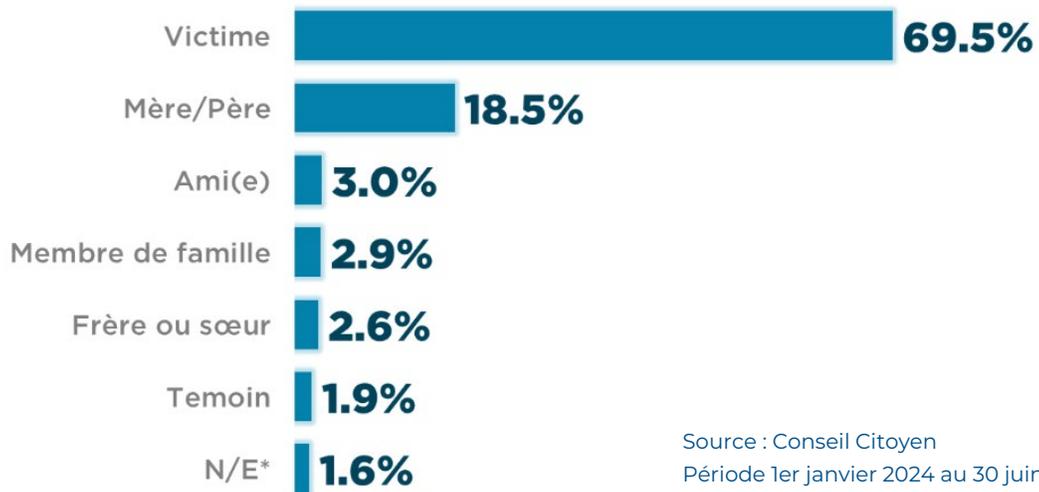
Source : Conseil Citoyen
Période 1er janvier 2024 au 30 juin 2025

Il est intéressant de noter que la majorité des personnes qui contactent le LNCTP pour signaler des abus sont des victimes. En effet, **être survivant du matériel d'abus sexuel juvénile** et avoir été victime d'abus sexuels sur les réseaux sociaux peut engendrer de nombreuses émotions, telles que la honte, la dépression, la peur et l'anxiété.

Les enfants et les adolescents choisissent rarement de se tourner vers leurs parents. Conscients de cela, au Conseil Citoyen, nous les accompagnons dans ce processus de rétablissement émotionnel et proposons même de servir

d'intermédiaires pour dialoguer avec les parents et les sensibiliser afin qu'ils les soutiennent plutôt que de les réprimander.

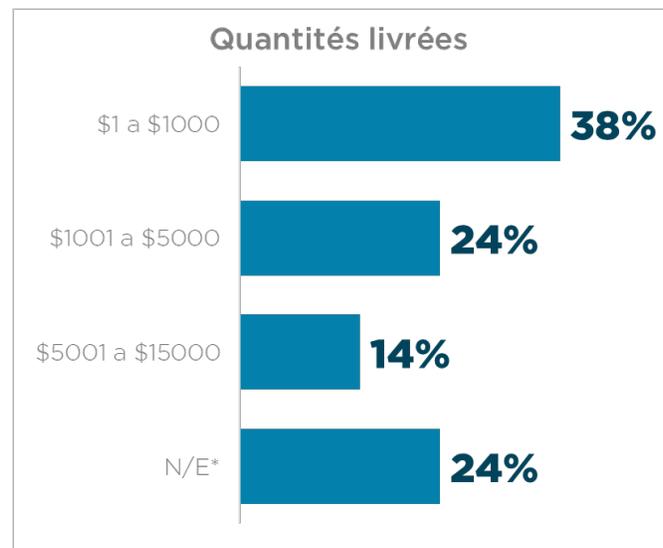
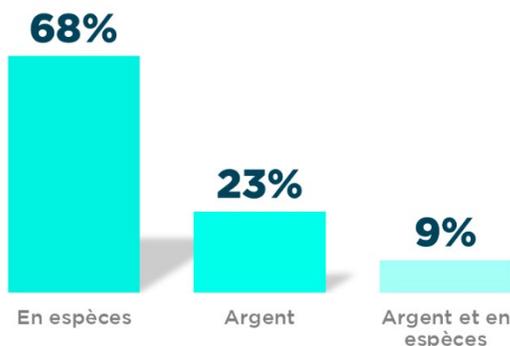
Graphique 14. Qui signale au LNCTP les abus sexuels sur mineurs et la pornographie juvénile ?



Source : Conseil Citoyen
Période 1er janvier 2024 au 30 juin 2025

Une partie de ces émotions est produite parce qu'en plus du matériel livré, **il y a des enfants et adolescents qui finissent par livrer davantage de contenu sexuel (68%) ou d'argent (23%)**, en échange de ne pas le diffuser sur les réseaux, qui est généralement reproduit à nouveau, perpétuant ainsi la chaîne d'exploitation des enfants et des adolescents.

Graphiques 15 et 16. Bien livré et quantités livrées



Source : Conseil Citoyen

Période 1er janvier 2024 au 30 juin 2025

“Nous devons commencer par reconnaître et nommer les choses telles qu'elles sont. Aborder des sujets difficiles, comme la pornographie infantile, est essentiel pour les protéger et leur permettre de naviguer en toute sécurité et de manière responsable dans un monde de plus en plus complexe. Nos enfants méritent de grandir en sachant qu'ils sont aimés et protégés, et surtout, nous devons nous assurer qu'ils savent que, malgré nos erreurs, nous croirons toujours en eux, les défendrons et les aimerons par-dessus tout.”

Brenda Ayala

Psychologue et mère de deux filles

L'environnement numérique : un espace propice à la Traite

Internet possède le pouvoir d'augmenter de manière exponentielle le nombre de victimes potentielles de la Traite, en particulier chez les enfants. Les nouveaux trafiquants ne se trouvent plus dans la rue, cagoulés, mais derrière un ordinateur, donnant des ordres, menaçant et infligeant des violences à nos enfants et adolescents.

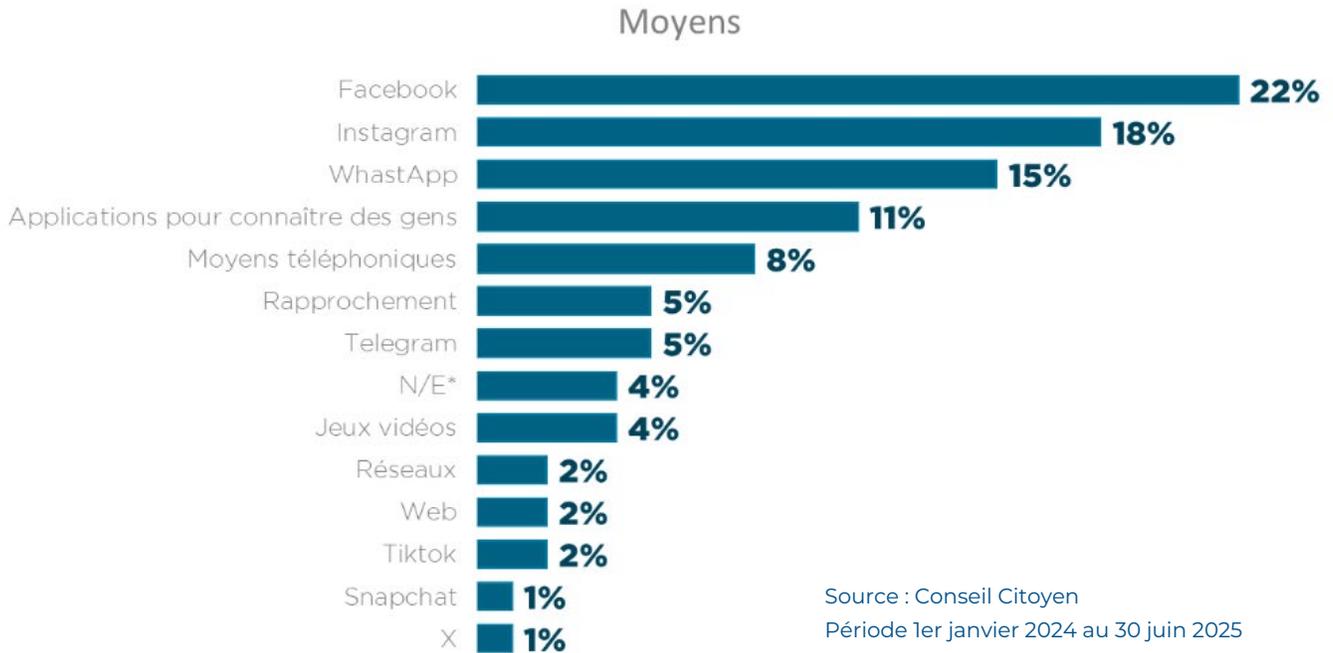
Concernant le *grooming* (harcèlement sexuel de mineurs basé sur l'établissement d'une relation de confiance via les réseaux sociaux) ; la sextorsion (menace de diffusion de matériel sexuellement explicite) ; et la production et la distribution de contenus pornographiques, **le principal moyen de recrutement des enfants et des adolescents est l'environnement numérique (81 %).**

On comprend par environnement numérique l'ensemble des plateformes, services et technologies en ligne qui facilitent les interactions personnelles via Internet et les appareils électroniques, notamment les réseaux sociaux, les applications mobiles, les sites web et les plateformes en ligne.

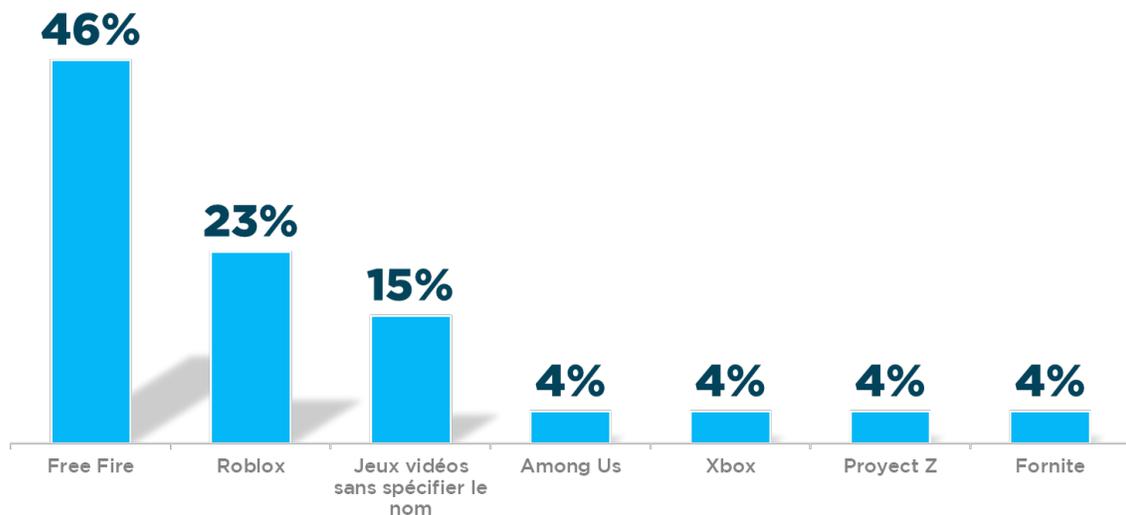
Il est pertinent de mentionner que, pour certains experts du domaine, les jeux vidéo sont déjà considérés comme des réseaux sociaux à cause du niveau élevé d'interaction qu'ils génèrent avec de nombreux inconnus. Parmi les jeux vidéo

mentionnés, où ils ont rencontré la personne qui les a agressé, on trouve Free Fire et Roblox, parmi d'autres.

Graphique 17. Moyens de captation (Matériel d'abus sexuel juvénile/pornographie des mineurs désagré)



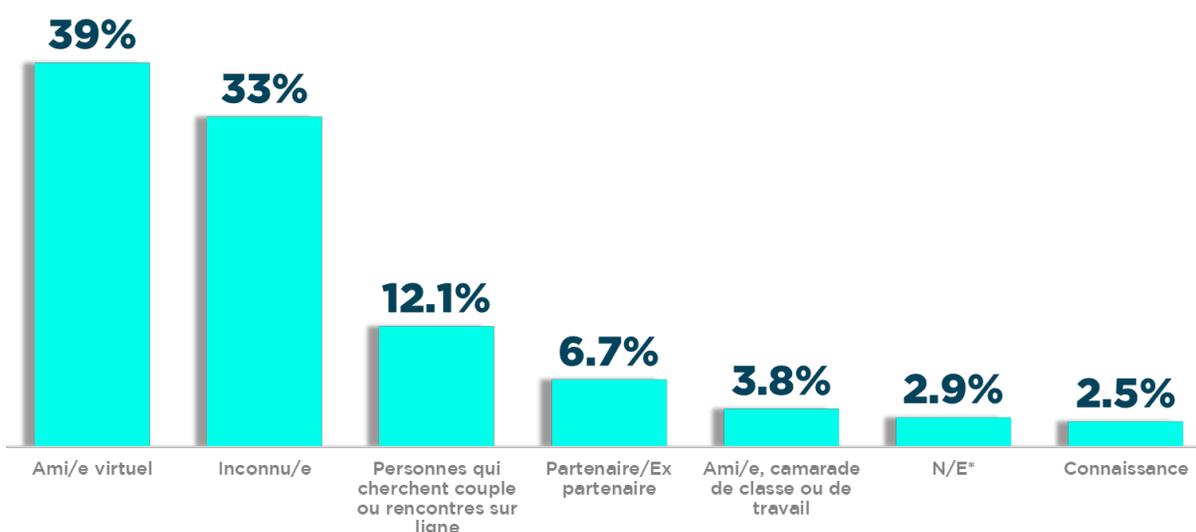
Graphique 18. Jeux vidéo (Matériel d'abus sexuel juvénile/pornographie des mineurs désagré)



Source : Conseil Citoyen
Période 1er janvier 2024 au 30 juin 2025

Il est à noter que dans 39 % des dénonciations, les agresseurs sont identifiés comme des “ami-e-s virtuels”.

Graphique 19. Identité de l'agresseur (Matériel d'abus sexuel juvénile/pornographie des mineurs désagrégé)



Source : Conseil Citoyen
Période 1er janvier 2024 au 30 juin 2025

Elizabeth López Ayala, 9 ans. Avec cette série de dessins, cette petite fille nous appelle à sensibiliser les autres enfants et leurs parents afin qu'ils apprennent à naviguer en toute sécurité sur Internet.

C'est pour cette raison que le Conseil Citoyen, dans le cadre de ses collaborations stratégiques, a signé cette année **un protocole d'accord** avec le Secrétariat Exécutif du Système National de Protection Intégrale des Enfants et des Adolescents (SIPINNA) pour établir les bases d'une collaboration continue, avec le but de promouvoir des actions visant à garantir les droits des enfants et des

adolescents, ainsi que la création d'environnements numériques sûrs pour prévenir des crimes tels que le grooming et la pornographie infantile par le biais d'actions destinées aux mères, aux pères et aux soignants.

Également, le Conseil Citoyen met en place des conférences dans les écoles pour les élèves, le personnel enseignant et les parents, ainsi que dans nos antennes d'Azcapotzalco et d'Iztapalapa, afin de les sensibiliser aux risques liés aux réseaux sociaux, notamment à ces crimes. De janvier 2024 à juin 2025, **918 conférences ont été organisées dans les écoles primaires, secondaires et lycéennes.**

Des conseils pour protéger nos enfants et adolescents.

Considérant l'importance du sujet, on vous présente quelques recommandations du Conseil Citoyen, destinées aux parents et aux personnes s'occupant d'enfants et d'adolescents, qui, nous l'espérons, seront utiles.

Il est essentiel qu'en tant qu'adultes, nous ayons avec eux un dialogue ouvert et honnête sur l'utilisation sécuritaire des réseaux sociaux et les risques potentiels.

Recommandations

- **Supervision active :** Surveillez les activités en ligne de vos enfants et restez informés des tendances sur les réseaux sociaux.
- **Paramètres de confidentialité :** Aidez vos enfants à ajuster les paramètres de confidentialité de leurs comptes afin de limiter l'accès à leurs informations.
- **Éducation numérique :** Encouragez une utilisation responsable et critique des réseaux sociaux à la maison en discutant de la sécurité en ligne et des risques potentiels.

- **Règles claires** : Fixez des limites de temps d'utilisation des appareils et définissez les plateformes auxquelles ils peuvent accéder et à quel âge.
- **Communication ouverte** : Encouragez vos enfants à partager leurs expériences en ligne et assurez-vous qu'ils savent qu'ils peuvent vous contacter s'ils se sentent menacés ou mal à l'aise.
- **Outils pour protéger vos enfants** : Certains programmes peuvent vous aider à surveiller l'activité de vos enfants et à gérer leur temps d'écran ; ils peuvent également vous alerter en cas de contenu inapproprié.
- **Soyez attentif aux signes de risque** : si votre enfant présente des changements de comportement, d'habitudes de sommeil ou d'alimentation, évitez des activités qu'il appréciait auparavant ou reçoit des messages ou des publications inappropriés sur les réseaux sociaux... attention, il pourrait être victime d'une forme de Traite en ligne !

N'oubliez pas qu'une communication ouverte et honnête est essentielle pour protéger vos enfants du trafic en ligne. Créez un environnement où ils se sentent à l'aise pour partager leurs expériences et leurs préoccupations.

Cecilia Flores de Chamlati

**Citoyenne militante, conseillère en communication du
Conseil citoyen et coordinatrice de Fuerza Pedregal**

Alliance stratégique

“À la Fondation PAS, nous collaborons avec le Conseil Citoyen pour la Sécurité et la Justice de la Ville de Mexico afin de protéger les droits numériques des enfants et des adolescents. Ensemble, nous œuvrons pour les empêcher de tomber dans des situations de manipulation psychologique, d'extorsion ou d'exploitation sexuelle, en renforçant la sécurité des environnements numériques par l'information, l'accompagnement et l'action. De plus, nous collaborons sur le plan

Chapitre 3. Traite à #L'èreDesFemmes

La Traite des Êtres Humains est un crime à caractère sexiste. : elle victimise davantage les femmes et les filles. Son analyse, depuis une approche féministe et de genre, permet de visibiliser la complexité du phénomène et la façon dont elle se nourrit des inégalités structurées, stéréotypes, rôles et vulnérabilités intersectionnelles traversées par une dynamique sociale qui normalise le corps féminin comme marchandise.

Le capitalisme et le patriarcat vont toujours ensemble : **le niveau lucratif de ce crime** et sa proximité avec les autres qui composent le top 3 mondial, **dressent un panorama dévastateur**. Le trafic d'armes, le trafic de drogue et les personnes réduites en esclavage à des fins d'exploitation sexuelle ou de recrutement criminel sont une image décadente de notre monde.

Mais, comme dans tout, là où il y a de l'ombre, il y a aussi de la lumière. Dans ce cas, le travail d'organisations telles que le Conseil Citoyen et l'écosystème de prévention et de lutte contre ce problème mondial, en partenariat avec les autorités, le secteur privé et les organisations de la société civile, qui comprennent parfaitement les défis posés par la situation actuelle – en particulier les politiques d'immigration du président américain Donald Trump et le mythe de la sécurité dans l'espace numérique – est encourageant. Néanmoins, il est insuffisant sans la participation de l'ensemble des citoyens et **un activisme local pour déconstruire les formes d'interaction dangereuses ou ouvertement criminelles**.

Cette année, le Conseil Citoyen, qui gère la seule ligne d'assistance téléphonique nationale contre la Traite des Êtres Humains (800 55330 000), s'attache à identifier les schémas et pratiques qui démontrent que les inégalités agissent comme un crochet : **28,9 % des femmes, des filles et des adolescentes ont été recrutées par un membre de leur entourage familial, et dans plus de 40 % des**

cas, le recrutement a été effectué directement et personnellement, ce qui révèle l'importance des liens affectifs comme mécanisme de contrôle.

En outre, et ce n'est pas une nouveauté, on observe que les formes de Traite qui touchent principalement les femmes – comme la prostitution ou le mariage forcé ou servile – sont directement liées à l'objectification du corps et à l'impact sur l'estime de soi, signe précurseur du **Féminicide Émotionnel**.

Il y a un an, j'ai posé cette question lors des **Dialogues Constructifs organisés par l'ONU** à son siège de Vienne, où le Conseil Citoyen était la seule organisation latino-américaine invitée à intervenir, selon les termes de son président de l'époque, Salvador Guerrero Chiprés. En mars 2025, j'ai réitéré ce point lors de **la CSW69**, au siège des Nations Unies à New York : **placer les trois pouvoirs autonomes des femmes – économique, physique et décisionnel – au cœur des stratégies de prévention et de lutte contre la Traite** est une responsabilité incontournable et urgente.

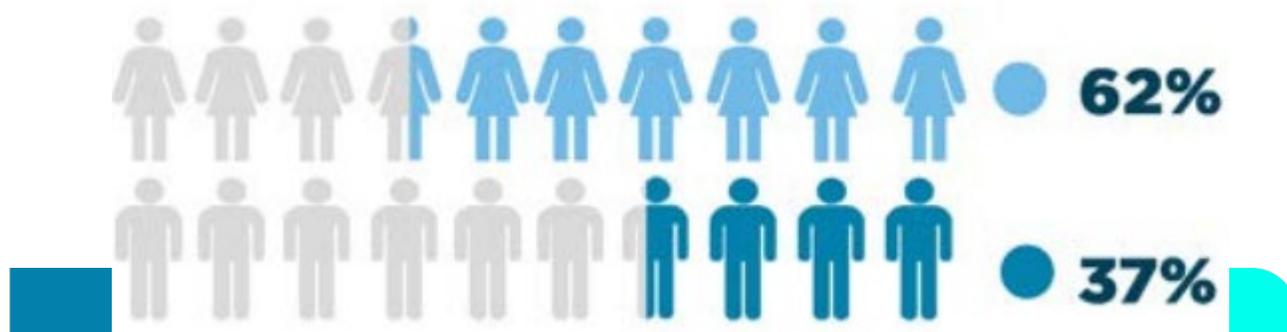
Avec cette conviction, nous mettons notre service à disposition 24h/24 et 7j/7 de celles et ceux qui ont le plus besoin de savoir qu'ils ne sont pas seuls. Ce n'est qu'à cet instant que nous pourrions véritablement et largement parler de l'ère des femmes... et des filles.

Par le Dr María Elena Esparza Guevara
**Conseillère Genre au Conseil Citoyen et fondatrice d'Ola
Violeta A.C.**

Fragilités entrelacées

Au Conseil Citoyen, parmi les victimes identifiées dans le domaine de la Traite de janvier 2024 à 2025, 62% continuent d'être des femmes :

Graphique 20. Pourcentage de femmes et d'hommes victimes de la Traite



Source : Conseil Citoyen
Période 1er janvier 2024 au 30 juin 2025

Le 1 % restant n'a pas spécifié.

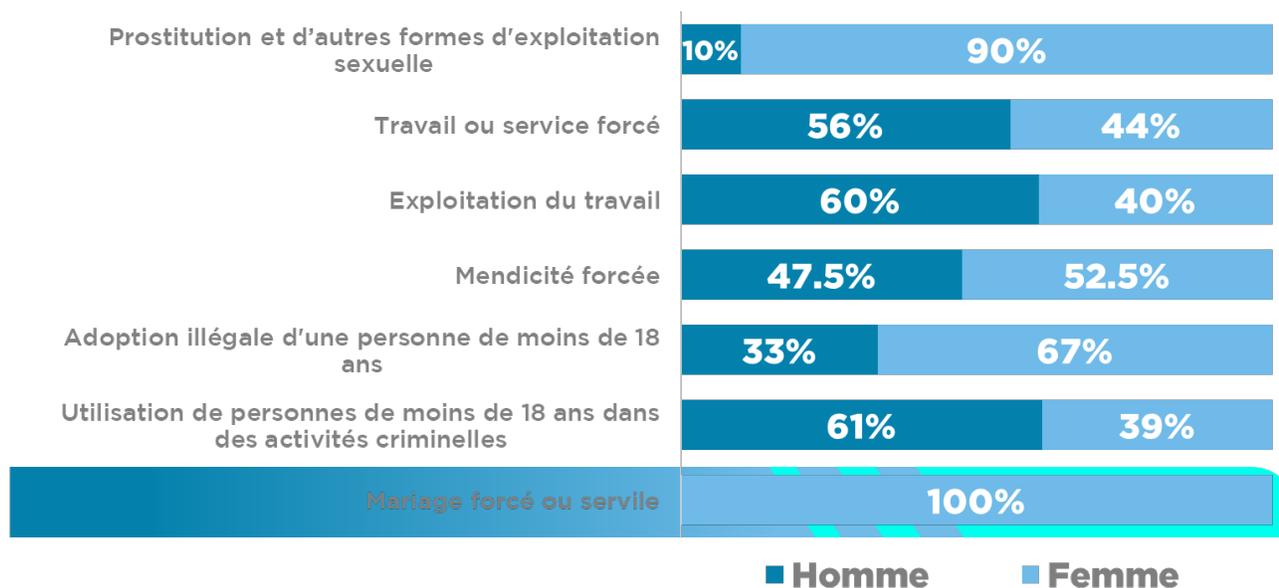
Concernant les enfants et les adolescents, **la Traite touche principalement les filles (58 %)**, tandis que chez **les garçons, elle touche 42 %** des victimes.

Les variations des pourcentages de Traite selon le genre, pour chacune des formes signalées au Conseil citoyen, nous fournissent des éléments d'analyse.

Pour illustrer, il est évident que les stéréotypes de genre sont omniprésents, puisque **les modalités de Traite les plus fréquemment commises contre les femmes sont celles liées à leur corps objectifié, une caractéristique patriarcale de ce crime, ainsi qu'à leur sexualité et à leur caractère reproductif** : la prostitution et autres formes d'exploitation sexuelle, et le mariage forcé ou servile, un chiffre choquant qui reflète la persistance de pratiques nuisibles ancrées dans les traditions culturelles et les inégalités structurelles.

En 2024, Victoria, âgée de seulement 20 ans, a rencontré José, 34 ans, avec qui elle a entamé une relation amoureuse, jusqu'à ce qu'il commence à la prostituer, menaçant de blesser sa famille. Alors qu'il la maltraitait, il s'apprêtait à l'emmener dans un autre État, lorsqu'elle a pu contacter la LNCTP du Conseil Citoyen pour obtenir de l'aide. Aujourd'hui, une enquête est ouverte contre son agresseur.

Graphique 21. Types de traite différenciés selon le sexe



Source : Conseil Citoyen

Malgré les avancées législatives – en 2019, le Code Civil Fédéral a **interdit le mariage avant 18 ans** –, cette pratique perdure à travers des unions informelles non enregistrées. Il est frappant de constater à quel point la sexualisation des femmes, qui les réduit à leur dimension physique, ignorant d'autres facettes de leur identité, perpétue les inégalités.

Par ailleurs, les rapports du Conseil Citoyen, par l'intermédiaire du LNCTP, n'échappent pas aux préjugés sexistes ; en revanche, les hommes sont ciblés comme victimes en fonction du stéréotype de leur force et de leur masculinité, effectuant du travail forcé et de l'exploitation par le travail, et les mineurs sont utilisés pour des activités criminelles, comme le montre le graphique ci-dessus.

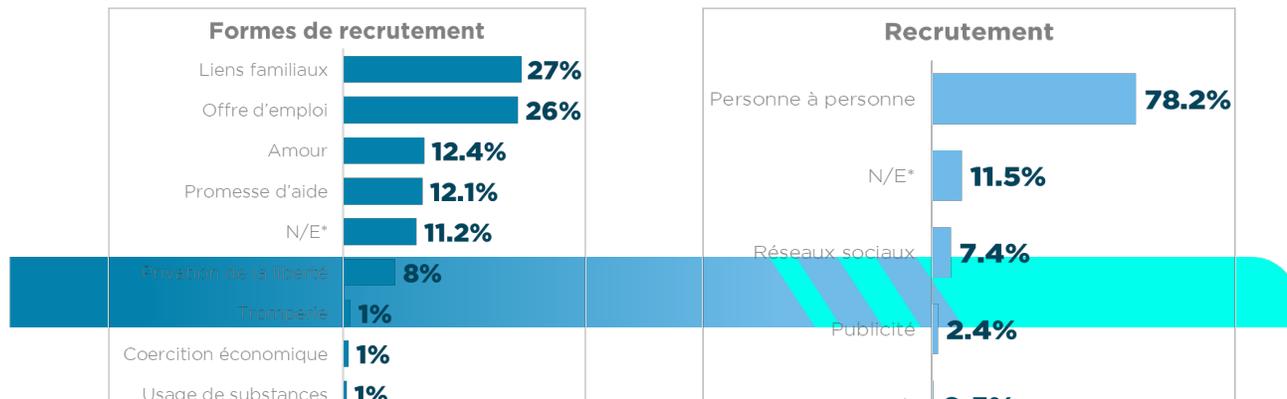
Dans le cas de la mendicité forcée, il est particulièrement intéressant d'analyser la prédominance du genre dans la participation au marché du travail et les systèmes de production, y compris illégaux. Même dans le trafic, les femmes sont préférées à la mendicité plutôt qu'à la participation active au travail forcé.

L'inégalité de genre et les possibilités limitées des victimes de participer au marché du travail formel les rendent plus vulnérables à ces formes de mendicité forcée, qui peuvent être considérées comme une stratégie de survie pour faire face au manque de ressources et de protection.

Formes de recrutement

Au sujet des méthodes de recrutement et d'incitation, les données du Conseil Citoyen montrent que dans **27 % des appels**, les filles, les adolescentes et les femmes avaient un lien familial avec le trafiquant.

Graphiques 22 et 23. Formes d'engagement et de recrutement des femmes

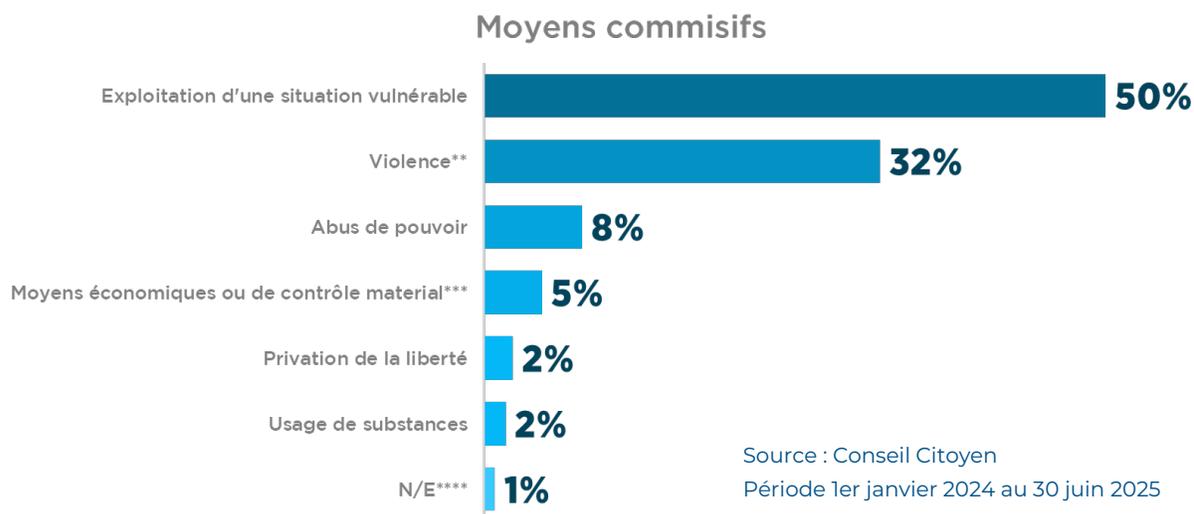


Ces résultats mettent en lumière une perspective de genre. Les femmes sont également attirées par l'engouement, ce qui explique pourquoi elles sont plus fréquemment recrutées en personne dans 78 % des cas. Cela témoigne de la proximité dont elles ont besoin dans leurs relations interpersonnelles pour prendre des décisions.

Source : Conseil Citoyen
Période 1er janvier 2024 au 30 juin 2025

Dans les cas de pornographie et de production de matériel pédopornographique, par exemple, il est important d'observer comment **les hommes livrent le contenu presque immédiatement après le contact**, répondant davantage à l'instinct qu'à l'établissement d'une relation. L'inverse est vrai pour les filles, les adolescentes et les femmes, où un lien affectif se construit **avant la production de matériel sexuel**.

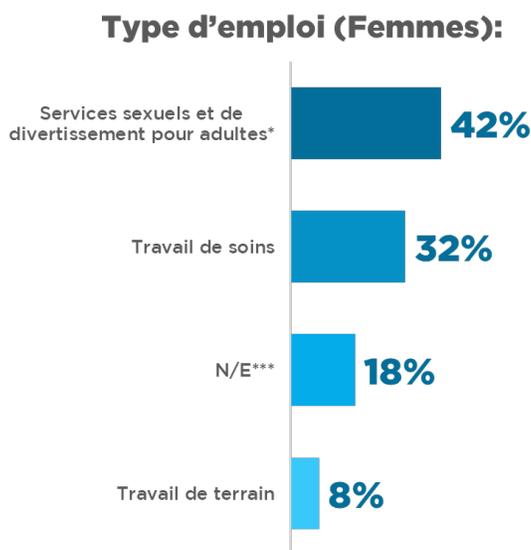
Graphique 24. Quelles actions entreprennent les capteurs ?



Les femmes partagent des photos et des vidéos avec quelqu'un avec qui elles ont déjà formé un lien émotionnel, même si cette activité a eu lieu numériquement.

Les emplois les plus fréquemment proposés aux femmes sont ceux **liés aux stéréotypes associés à leur sexualité**, tels qu'escorte, danseuse, hôtesse, masseuse, mannequin et prestataire de services sexuels, à 42 % ; suivis par les travaux de soins tels qu'aidante, nourrice, cuisinière et travail domestique, à 32 %.

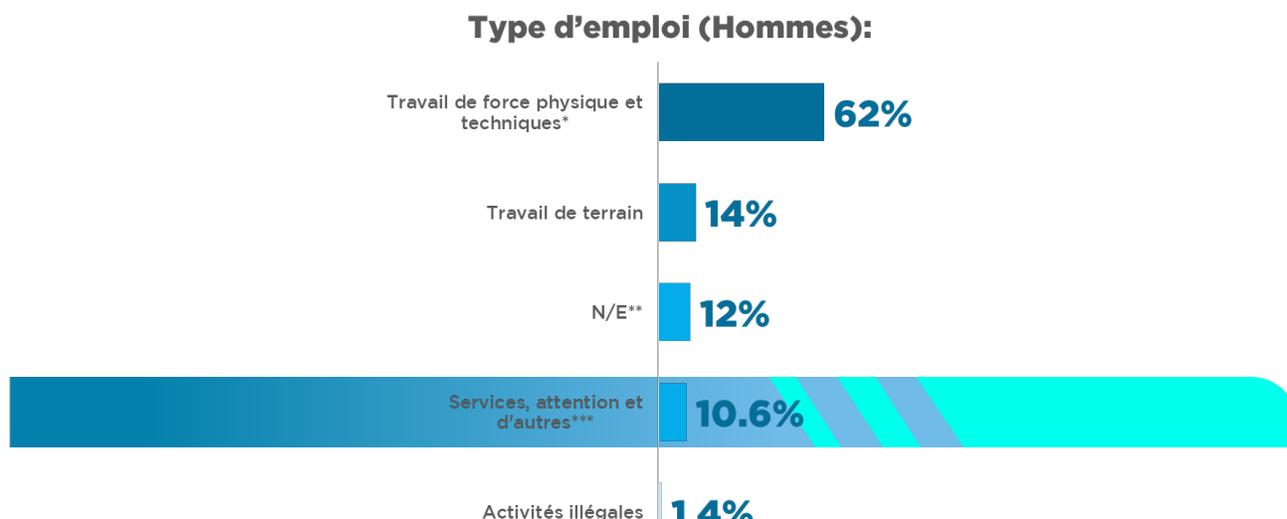
Graphique 25. Offres d'emploi faites par les trafiquants aux femmes



Source : Conseil Citoyen
Période 1er janvier 2024 au 30 juin 2025

Dans le cas des hommes, les stéréotypes de genre signifient que **les emplois qui leur sont proposés sont principalement liés aux stéréotypes de genre masculins**, comme agents de sécurité, chauffeurs, mécaniciens, soudeurs et ouvriers.

Graphique 26. Offres d'emploi faites par les trafiquants aux hommes

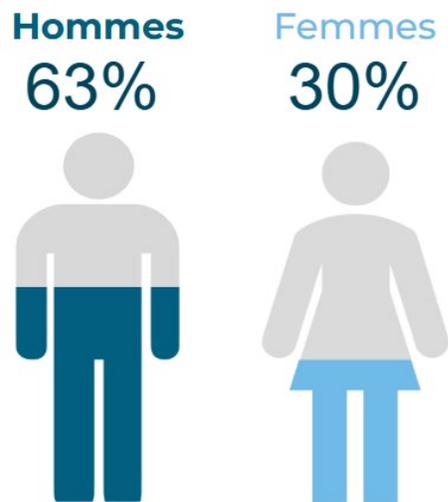


Source : Conseil Citoyen

Période 1er janvier 2024 au 30 juin 2025

Un autre trait de genre important se retrouve chez les personnes qui participent à la commission d'un crime, qui est principalement perpétré par des hommes, symbolisant la force et l'hégémonie que représente leur genre ; les femmes, qui participent moins, jouent un rôle de complices.

Graphique 27. Qui commet la Traite ?



Source : Conseil Citoyen

Période 1er janvier 2024 au 30 juin 2025

*Le 7% restant n'a pas précisé

Alliance stratégique

“La collaboration entre ÁGAPE et le Conseil Citoyen continue à être un pilier de la prévention, de l'identification et de la prise en charge des cas potentiels de Traite des êtres humains. Au fil des années, cette collaboration a renforcé nos efforts conjoints et nous a permis d'atteindre les communautés vulnérables avec des informations claires, accessibles et fiables.

Nous savons que le partage et la diffusion de la Ligne et Chat Nationaux contre la Traite des Êtres Humains permettent non seulement de sauver des vies, mais aussi d'ouvrir la voie à une prise en charge digne, rapide et professionnelle des

Chapitre 4. Voyageur, il n'y a pas de chemin : migrants en risque de Traite

La complexité de la Traite des Êtres Humains nécessite l'intervention de multiples acteurs pour la prévenir, la reconnaître et la combattre. Ce crime est souvent lié à un contexte mondial où la migration humaine est devenue un phénomène d'une ampleur sans précédent, alimenté par des facteurs tels que les inégalités économiques, la recherche de meilleures conditions de vie et les déplacements forcés à cause de la présence du crime organisé, entre autres.

Pourtant, la migration, qui représente pour beaucoup un espoir de progrès, expose également les personnes en situation de mobilité humaine à de graves risques, parmi lesquels la Traite des êtres humains.

Cette section aborde l'intersection entre migration et Traite, un crime qui exploite la vulnérabilité de ceux qui traversent les frontières dans des conditions précaires, irrégulières ou sans défense. Grâce aux données collectées par la LNCTP, nous exposerons les dynamiques et les facteurs sociaux et économiques qui facilitent la Traite au sein de la population migrante.

Le chapitre présenté ici cherche non seulement à éclairer les complexités de ce phénomène, mais aussi à proposer des stratégies pour sa prévention et la protection des victimes, comme le modèle d'attention du Conseil Citoyen mis en place dans **les Gares routières du Nord, Sud, Est et bientôt Ouest**, situées dans des endroits stratégiques avec un afflux élevé de personnes en déplacement, où la prévention de la criminalité est effectuée immédiatement, en ciblant les victimes potentielles de crimes tels que la Traite des êtres humains.

Les réponses à la Traite des Êtres Humains doivent être adaptées aux besoins et à la situation des victimes, comme c'est le cas pour les migrants nationaux et étrangers qui disposent de peu ou rien de réseaux de soutien. Pour y remédier, le Conseil Citoyen propose un soutien juridique et psychologique afin d'identifier, d'orienter et d'aider les victimes de la Traite.

Par María Oswelia Kuri Murad
directrice générale du Conseil Citoyen

Le Mexique comme pays d'origine, de transit et de destination

En raison de sa situation géographique et de ses frontières, le Mexique est un pays où les trafiquants se lancent souvent contre les personnes vulnérables. Il constitue également une allée de transport pour les victimes de la Traite vers d'autres destinations, tant nationales qu' internationales. Malheureusement, des victimes de la Traite se trouvent dans les villes touristiques. Ce défi multidimensionnel exige que le Conseil Citoyen contribue à la lutte contre la Traite avec les acteurs publics et privés locaux, tandis que la coopération internationale s'avère essentielle.

En 2025, **le Conseil Citoyen a participé, en tant que société civile, aux efforts du Réseau de lutte contre la Traite et le trafic d'êtres humains (Redtram)**, où les autorités et organisations de différents pays ibéro-américains ont échangé leurs meilleures pratiques et des cas exemplaires pour prévenir et combattre la Traite et le trafic illicite de migrants. De même, grâce à Redtram, des données sur les parquets de la région chargés de la lutte contre la Traite des Êtres Humains et la lutte contre ce crime ont été échangées, pays par pays, afin d'identifier des homologues dans d'autres pays et ainsi de pouvoir établir des contacts avec leurs parquets pour renforcer la coopération internationale.

Également, le Conseil Citoyen s'associe aux actions et groupes de travail de la Commission interministérielle pour la prévention, la répression et l'éradication des crimes liés à la Traite des êtres humains, ainsi que pour la protection et l'assistance aux victimes de ces crimes. En tant qu'organisation de la société civile, nous maintenons un engagement ferme à participer à des stratégies et actions coordonnées de prévention et de lutte contre le crime de Traite, telles que la diffusion de signalements anonymes et confidentiels par l'intermédiaire du LNCTP.

“David et Jorge sont deux jeunes hommes qui travaillaient en téléphonant à des débiteurs de prêts, jusqu'à qu'ils ont été attirés par une femme asiatique nommée Lawan, qu'ils ont rencontrée à l'agence de recouvrement. Elle leur

a proposé 30,000 pesos par mois chacun pour aller travailler en Thaïlande, voyage prévu en octobre 2024.

Les victimes se sont communiqué avec leur mère par appel vidéo, qui a contacté le LNCTP pour obtenir des conseils sur le chemin à suivre car ils étaient toujours accompagnés, en mauvaises conditions physiques et sanitaires, qu'ils semblaient effrayés et le visage enflé, comme s'ils avaient été frappés. Ils ont signalé que leurs papiers étaient confisqués et qu'ils devaient 180,000 pesos qu'ils devaient payer avec leur travail pour pouvoir rentrer au Mexique..."

En outre, le Conseil Citoyen s'associe aux actions et groupes de travail de la Commission intersecrétariat pour la prévention, la répression et l'éradication des délits liés à la Traite des êtres humains, ainsi que pour la protection et l'assistance aux victimes de ces délits. En tant qu'organisation de la société civile, nous maintenons notre engagement à participer à des stratégies et actions coordonnées de prévention et de lutte contre la Traite des êtres humains, notamment par la diffusion de signalements anonymes et confidentiels via le LNCTP.

Victimes nationales

La majorité des victimes de la Traite des Êtres Humains originaires du Mexique transitent et sont exploitées à l'intérieur du pays, même si des appels ont été reçus signalant que l'exploitation a eu lieu dans d'autres pays comme les États-Unis, le Canada et le Cambodge.

Victimes internationales

Les victimes de la Traite des Êtres Humains d'autres nationalités qui ont signalé leur cas au LNCTP viennent de pays aussi divers comme l'Argentine, Haïti, les États-Unis, la Colombie, le Venezuela et même de pays plus éloignés comme certains du continent africain, mais la destination finale de la Traite sont les États-Unis.

Vulnérabilité des migrants

La Traite des êtres humains est souvent confondue avec le trafic de migrants. Tandis que le trafic d'êtres humains implique le consentement exprès et le paiement d'une somme d'argent à un tiers pour aider une personne à traverser illégalement une frontière, **la Traite des Êtres Humains se concentre sur l'exploitation, sans volonté ni consentement, et peut se produire sur le même territoire, voire impliquer des franchissements de frontières.** Cette distinction empêche la stigmatisation des migrants et concentre les efforts sur la lutte contre l'exploitation.

Au Conseil Citoyen, nous reconnaissons que les migrants sont plus exposés au risque de Traite des Êtres Humains en raison d'une série de facteurs qui les placent dans des situations plus vulnérables, comme leur propre statut migratoire. Par crainte d'être expulsés, ils évitent de se rendre aux autorités pour signaler la situation et demander une protection.

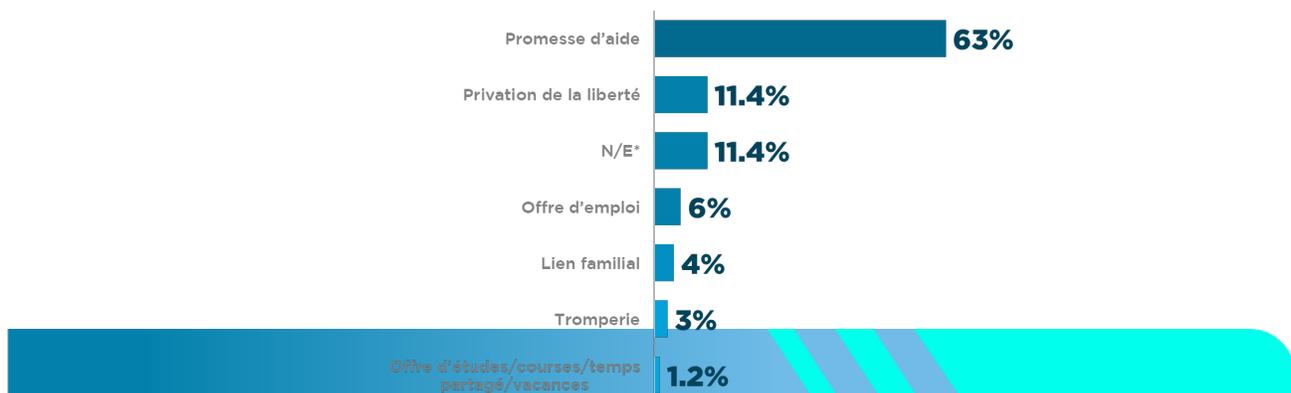
Les personnes en contexte de mobilité ont un plus haut risque de devenir victimes de Traite des Êtres Humains à cause de facteurs comme leur propre statut migratoire.

Les ressortissants qui sont déportés depuis les États-Unis d'Amérique, ainsi que les personnes migrantes sans papiers qui traversent par notre pays venus d'ailleurs, sont confrontés à des conditions de précarité, soit économique, sociale, par l'accès limité aux services ou le manque des réseaux de soutien car ils sont éloignés de ses communautés d'origine et ses familles ou la méconnaissance du milieu.

Ceci produit des conditions favorables pour qu'ils deviennent dépendants de tiers qui promettent de les aider et finissent par être trompés.

Le Conseil Citoyen met en lumière cette réalité : 63 % des dénonciations reçues par des migrantes ont raconté avoir été attirées par des fausses promesses d'aide.

Graphique 28 : Moyens d'attraction de la Traite de population migrante

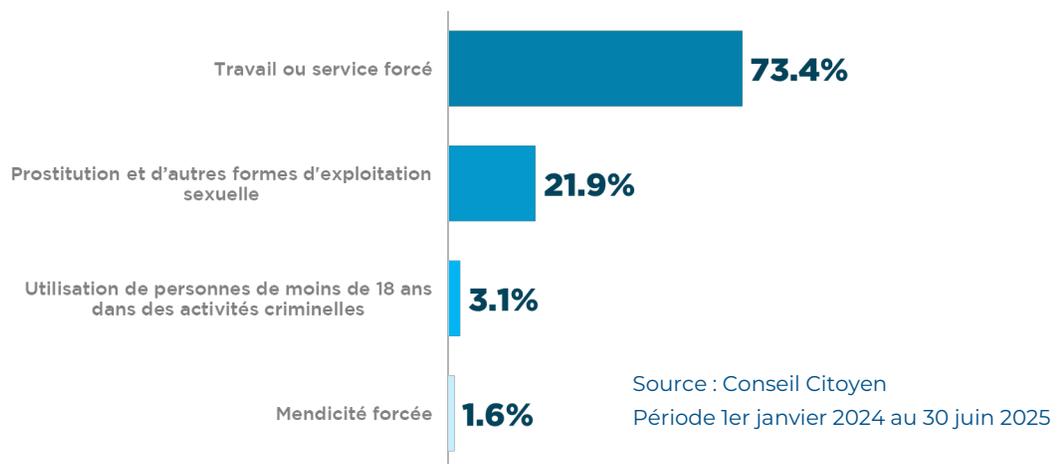


Source : Conseil Citoyen

Période 1er janvier 2024 au 30 juin 2025

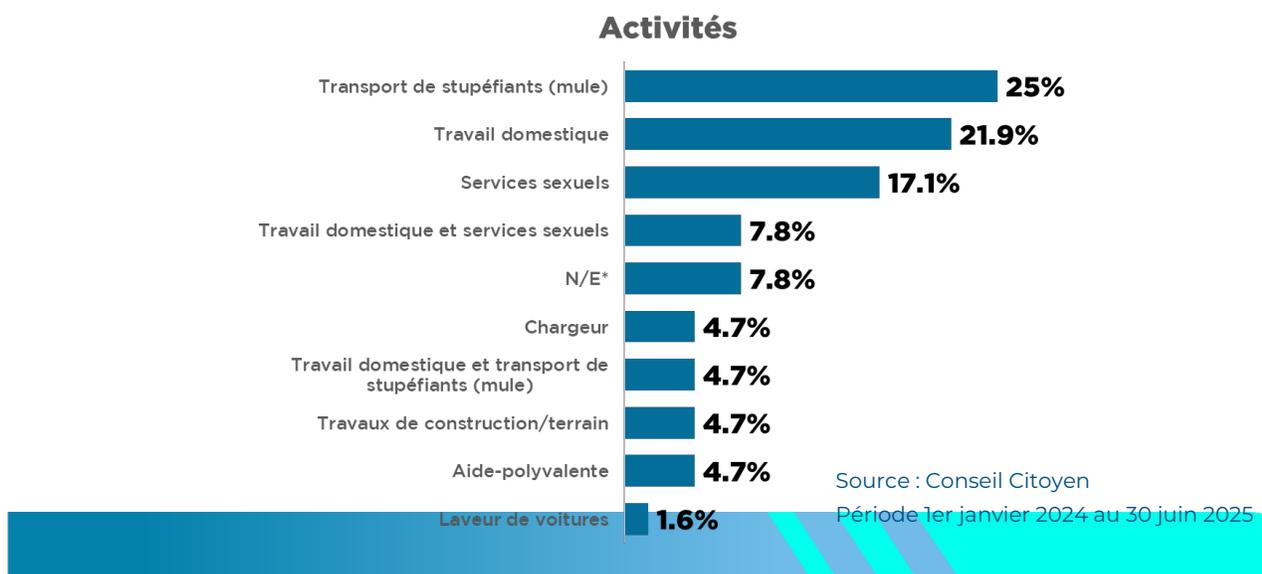
De plus, l'urgence de trouver du travail et de générer des revenus pour survivre pendant la régularisation de leur statut migratoire conduit les migrants à accepter des emplois dans des conditions d'exploitation. Les rapports reçus par le Conseil citoyen auprès de la population migrante montrent que **73,4 % des cas de Traite sont relationnés au travail forcé, suivis par 21,9 % à la prostitution.**

Graphique 29 : Modalités de Traite en population migrante



Les types de travail proposés aux migrants qui se sont présentés au Conseil Citoyen sont illégaux, **les mules (transport de drogue) étant les plus courantes (25%), suivies du travail domestique (21,9%) et des services sexuels (17,1%),** ce qui aggrave la crise des droits humains.

Graphique 30. Activités que les migrants sont obligés à effectuer



Il est étonnant de constater que certaines catégories de dénonciations soumises au LNCTP font partie **d'une victime exploitée de plusieurs manières**. Ainsi, le graphique ci-dessus montre que certaines personnes sont exploitées par leurs trafiquants de plusieurs manières (pour illustrer ce propos, en plus d'offrir des services sexuels, elles sont contraintes d'effectuer des travaux domestiques).

Il est important de noter que nous assistons à une évolution de ce crime, où les groupes de trafiquants constatent la rentabilité potentielle de la Traite des êtres humains. Il est important de souligner que les itinéraires de la Traite, par lesquels les "polleros" ou "coyotes" tentent de faire passer illégalement des migrants, sont également utilisés **par les réseaux de trafiquants pour soumettre les migrants par le recours à la violence (45,7 %), et qui exploitent leur vulnérabilité (37,1 %)** ou confisquent leurs documents et leur font croire qu'ils doivent payer une dette pour l'aide reçue lors de leurs tentatives de franchissement de la frontière. Ces situations font des migrants des victimes potentielles de la traite.

Rappelons que la grande différence entre le "Trafic" et la "Traite" réside dans le fait que le Trafic peut être une violation des lois sur l'immigration d'un pays dans lequel on traverse, tandis que la Traite viole les droits humains d'une personne.

Graphique 31. Moyens de commettre le crime



Source : Conseil Citoyen
Période 1er janvier 2024 au 30 juin 2025

Éloignés de leurs communautés, les migrants ont moins accès à leur famille et à leurs amis qui peuvent les soutenir, les alerter ou les protéger des situations de risque. D'où l'importance des services fournis par le Conseil Citoyen par l'intermédiaire du LNCTP, particulièrement les actions menées en collaboration avec des organisations de la société civile aux postes frontières et dans les lieux de transit afin d'offrir des services psychologiques et juridiques gratuits à davantage de migrants qui en ont besoin. À ce propos, **le Conseil Citoyen participe à une campagne conjointe avec Truckers Against Trafficking et le ministère des Infrastructures, des Communications et des Transports** pour promouvoir la formation des chauffeurs et des passagers de camions à la détection des cas potentiels de traite, appelée **Guardianes del Asfalto** (Gardiens de l'Asphalte).

En outre, **Save the Children** renforce sa collaboration avec le Conseil Citoyen grâce à **un projet d'aide humanitaire aux personnes en déplacement**, proposant un accompagnement juridique et psychologique spécialisé aux personnes en situation irrégulière.

Azael a traversé la frontière par Tapachula avec sa sœur Miriam. Là-bas, un passeur les a aidés à entrer aux États-Unis avec une somme établie. En chemin, le passeur a volé leurs documents, prétextant leur sécurité, et a exigé un paiement supplémentaire, qu'ils n'ont pas pu payer. Face au manque de ressources et aux menaces, Azael et sa sœur ont accepté de "travailler pour lui" : Azael s'occupait de recouvrement de créances illégales, et Miriam se prostituait. Ils n'ont pas souhaité porter plainte par crainte d'être expulsés, mais bénéficient des conseils du LNBTP pour comprendre leurs droits et agir en conséquence.

Tissage de réseaux de protection

En plus de l'existence du LNCTP, nous avons des modules du Conseil Citoyen dans les gares routières Nord, Sud et Est de Mexico, et prochainement nous en ouvrirons un à l'Ouest.

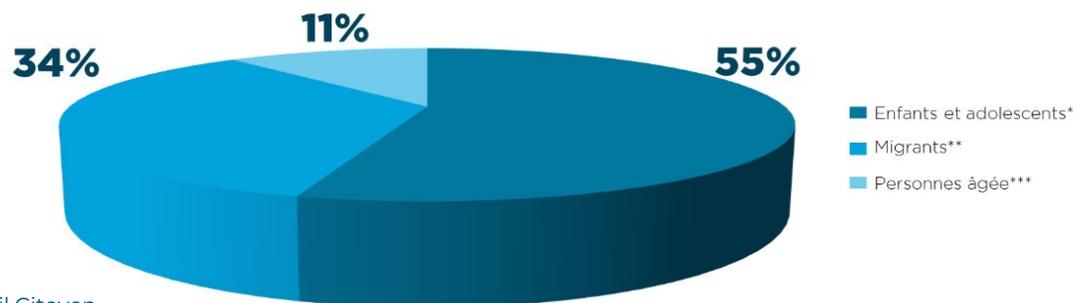
Ces postes de renseignement se trouvent dans des points stratégiques pour pouvoir assister à l'afflux massif de personnes arrivant et partant. Il arrive que les

passagers aient des enfants, des personnes âgées, des migrants et des personnes handicapées voyageant seules, sans motif précis.

L'importance de localiser, au bon moment, les personnes qui se trouvent en situation de vulnérabilité au sein de ces groupes et qui peuvent être des victimes potentielles de crimes tels que la Traite des Êtres Humains dans les terminaux crée un tournant qui peut sauver leur vie.

Ce modèle de travail du Conseil Citoyen des gares routières de Mexico a fourni 1,671 services entre janvier 2024 et juin 2025, surtout des conseils juridiques, un soutien psychologique, une assistance au dépôt de plainte et au sauvetage de personnes disparues. 99 personnes ont été secourues directement. Ces personnes ont été empêchées de devenir victimes de la traite, leurs réseaux de soutien ont été localisés et, lorsque cela était possible, elles ont été réintégrées dans leur famille, ou ont bénéficié d'un soutien pour retourner dans leur lieu d'origine et trouver un hébergement temporaire.

Graphique 32. Sauvetage effectué dans les gares routières



Source : Conseil Citoyen
Période 1er janvier 2024 au 30 juin 2025

Un cas particulièrement frappant, qui nous remplit de fierté au Conseil Citoyen, s'est produit un jeudi après-midi. Nous avons reçu un message du Procureur chargé de la recherche des personnes disparues, demandant au Conseil Citoyen, en collaboration avec les autorités, de participer à la localisation d'un adolescent en alerte Amber à Nayarit, son État d'origine, dont la destination probable était l'une des gares routières de Mexico. Le protocole de sécurité du Conseil a été immédiatement activé via les Modules de Service Citoyen des gares routières, et en moins de 30 minutes, nous avons pu mettre le jeune homme en sécurité.

Prendre soin des victimes et des usagers du terminal me procure une grande satisfaction. Je ne le considère pas comme un travail, mais comme un service. Je l'exerce chaque jour avec joie et dévouement, en donnant le meilleur de moi-même aux citoyens.

Eduardo, **responsable du module de la gare routière du Nord du Conseil citoyen, qui a réalisé plusieurs sauvetages dans cette terminale**

Le procureur s'est montré reconnaissant et impressionné par notre intervention immédiate, fruit des réseaux de collaboration que nous avons tissés au Conseil Citoyen avec la Chambre nationale des transports de voyageurs et de tourisme et avec le personnel des gares. Grâce à cela, nous pouvons déployer ces actions sur place, évitant ainsi que des personnes, en particulier des enfants et des adolescents, ne deviennent victimes de crimes tels que la Traite des êtres humains.

C'est par ce type d'actions que le Conseil Citoyen réaffirme son engagement à poursuivre la construction de réseaux de protection pour les personnes en situation de grande vulnérabilité, dans des lieux où la mobilité et la connectivité humaine sont plus importantes, afin de servir la société avec vision et stratégie.

Gabriela González García

Directrice du programme Ensemble contre la traite et l'aide aux groupes prioritaires

Alliance stratégique

La prévention est l'arme la plus puissante dont notre société dispose. Nous ne pouvons ni ne devons rester silencieux face à l'un des crimes les plus cruels et les plus lâches de notre époque : la Traite des êtres humains.

Le silence est complice, ainsi que l'indifférence.

Dénoncer, sensibiliser, briser la peur et protéger les victimes n'est pas un acte héroïque : c'est une obligation éthique, politique et humaine.

PAOLA FÉLIX DÍAZ
ACTIVISTE CONTRE LA TRAITE

Un appel à l'action

J'ai rencontré Mixi, une survivante de la Traite des Êtres Humains qui a subi la servitude forcée et l'exploitation sexuelle par sa sœur. Le courage avec lequel elle a partagé son témoignage nous rappelle le pouvoir transformateur de l'action.

Il y a plus de 12 ans, sa vie a basculé lorsqu'un jeune homme de chambre dans un hôtel, lui a demandé, face à des signes évidents de violences physiques et sexuelles, si elle allait bien. Cette question a bouleversé son esprit intérieur. Pour la première fois, quelqu'un la traitait comme un être humain et non comme un objet. Avec l'aide de ce jeune homme courageux, elle s'est cachée et est restée discrète jusqu'à ce qu'elle ait pu porter plainte auprès du parquet. Aujourd'hui, elle a l'opportunité de s'approprier son histoire et de la raconter pour aider davantage de personnes à sortir de l'ombre.

C'est là toute la valeur de l'aide. Un seul acte peut changer le destin d'une personne et l'avenir de générations entières. Donc, la prochaine fois que vous voyez une personne en danger, ne laissez pas la peur vous arrêter. Signalez-le et agissez ; cela pourrait faire la différence entre l'esclavage et la liberté. Le pouvoir de transformer des vies est entre vos mains. Agissons pour que tout se passe bien.

Gabriela González García

Directrice du programme Ensemble contre la traite et l'aide aux groupes prioritaires

NOTE MÉTHODOLOGIQUE.

Pour analyser les informations collectées pour ce rapport 2024-2025 sur la Traite des êtres humains, en utilisant les informations recueillies par la Ligne et Chat Nationaux contre la Traite des Êtres Humains au 800 5533 000, onze variables de désagrégation ou étiquettes ont été utilisées.

Les variables utilisées étaient :

- Victimes
- Sexe
- Âge des victimes
- Nationalité
- Victimes identifiées : sexe et âge connus
- Source de l'appel (d'où vient l'appel, qui a fait le signalement)
- Lieu du crime (où l'infraction a été commise)
- Objectif de l'exploitation (parmi les 11 types prévus par la loi)
- Moyen et méthode de recrutement (comment l'acte a été commis)
- Coupable
- Sexe du coupable
- Relation avec la victime (amoureuse, professionnelle ou autre)

Ces variables ont été utilisées pour identifier les schémas et tendances de la criminalité, ainsi que leurs relations et leurs concentrations géographiques. De même, une analyse qualitative a été mise en place pour comprendre la relation entre les variables et les conditions sociodémographiques de chaque victime, ainsi que la situation internationale et nationale de la criminalité.

RAPPORT SUR LA PERFORMANCE

Variation en pourcentage : Utilisé pour décrire la relation entre une valeur passée et une valeur actuelle.

FORMULE DE CALCUL :
$$CP = (NT)_F - (NT)_I / (NT)_I \times 100$$

QUESTION ÉTHIQUE :

Dans le rapport, les informations personnelles de toutes les victimes et témoins ont été modifiées afin de les protéger et d'éviter toute nouvelle victimisation, dans le strict respect des dispositions actuelles et applicables de la Loi fédérale sur la protection des données personnelles des personnes privées. Nous nous engageons à ne pas porter atteinte à l'intégrité des personnes ni à véhiculer des stéréotypes. Dans le cas des témoignages transmis, le consentement des personnes a été obtenu pour raconter leur histoire et les événements afin de sensibiliser les lecteurs.